

JOURNAL DES INTERÊTS COMMERCIAUX, INDUSTRIELS, AGRICOLES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES DE LA VALLÉE DU RHONE ET DE LA LOIRE RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

5 Cent. le Numero

DES HAINES LE TEMPS EST PASSÉ » (SHAKESPEARE 5 Cent. le Numéro

ABONNE MENTS:

Lyon, Rhone, Loire, Saône-et-Loiru, Ain, Isère 5 fr. Autres Départements, Corse et Algérie 7 Les abonnements partent des 1er et 16 du mois. Joinare 50 c. à tout changement d'adresse. Les manuscrits, insérés ou non, ne sont vas rendus.

PREMIÈRE ANNÉE - Nº 31

DIMANCHE 26 Août 1894 — Saint Zéphyrin

- DEMAIN SAINT CÉSAIRE -

ADMINISTRATION, de 9 h. à 6 h.) Place des Terreaux, 7 RÉDACTION, de 3 heures à minuit.

Annonces Commerciales, la ligne. 0.60 | Réclames, la ligne. 1.50 Prix divers pour les Annonces démocratiques et Décès.

BULLETIN DU JOUR

LES MINISTRES

Le conseil, qui doit se tenir le 30 nout, provoque dejà la rentrée à Paris le quelques-uns de nos ministres.

C'est ainsi qu'est arrivé hier matin de Cauterets, M. Lourties, ministre du commerce ; que reviendra lundi de Sternay (Meuse), où il préside anjourd'hui un concours agricole, M. Poincaré, ministre des finances, et qu'enfin on annonce l'arrivée imminente de M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères.

LA RENTRÉE DES CHAMBRES

Bien que nous soyons encore loin de la rentrée des Chambres, voici que pointe déjà à l'horizon le flot menaçant des interpellations.

Une des premières serait, dit-on, pro-voquée par la Droite au sujet du mode d'éducation donnée à la maison de Cempuis. M. Jaurès interviendrait dans la discussion et le gouvernement se bornerait à expliquer les mesures qu'il croirait devoir prendre à la suite de l'enquête qu'il a ordonnée.

Nous nous plaisons à croire que d'icilà cette dernière aura fait justice des racontars mis en circulation sur cette affaire, et que nos députés réserveront leur éloquence pour des causes plus di-gnes de l'intérêt national.

Si nous en croyons, du reste, les réflexions qu'un de nos confrères prête à M. Dupuy, la prochaine session pourra produire, au point de vue des travaux utiles au pays, un résultat bien supérieur à celui obtenu jusqu'ici.

Selon lui, une réelle majorité se formera dans la Chambre assez forte pour résister à tous les assauts: en présence de la folie de certaines doctrines et de l'exagération de certains politiciens, le groupement des républicains qui pensent que la liberté ne peut pas exister dans l'ordre, doit nécessairement subsister.

Puissent ces paroles rassurantes sortir de la bouche d'un prophète!

ENSTALIE

Ce n'est guère avant le 15 septembre que nous pourrons savoir si le gouvernement italien est en mesure d'obtenir les 20 millions d'économie dont il a be-

Des nouvelles que nons recevons de Rome, il résulte, en effet, que le prochain conseil des ministres se réunira dès les premiers jours de septembre; un conseil spécial sera tenu vers le milieu du même mois pour discuter les réformes organiques et les économies.

M. Crispi a invité ses collègues à terminer leur projet de réformes avant le milieu de septembre, afin que les ministres des finances et du tresor puissent établir, en temps utile, la partie des be-soins financiers auxquels il devra être pourvu au moyen de nouveaux suppléments d'impôts.

EN CORÉE

Les Chinois ont vraiment une imagination par trop féconde : on sait quel bruit ils firent dernièrement autour de cette fameuse grande victoire remportée sur les Japonais.

Le télégraphe nous apporte aujourd'hui des détails précis sur cette bataille ou plutôt sur cette escarmouche qui se résume ainsi : la surprise d'un piquet de troupes japonaises par la cavalerie chinoise.

Les Japonais se sont retirés en bon ordre, n'ayant qu'un homme tué et cinq blessés.

Nous recevons d'autre part, de Yokohama, la nouvelle que la flotte japonaise croise dans les mers de Chine, cherchant l'ennemi, barrant la route aux navires qui doivent apporter au nord de l'empire chinois le tribut de riz des provinces du sud.

Les troupes japonaises, actuellement en Corée, sont évaluées à 50.000 hommes

De nouveaux renforts sont attendus: un transport japonais, ayant des troupes à bord et appuyé par des navires de guerre, a débarqué même un nouveau contingent à l'embouchure de la rivière Takoung, au sud de Ping-Yang.

Ensin, une dépêche de Vienne nous assure que les travaux du chemin de ser de l'Ussuri ont été brusquement interrompus, asin d'envoyer les ouvriers et le matériel de construction à Vladi-

Un millier de kilomètres de voie ferrée sera construit pour réunir les divers points du territoire russe situés à proximité des frontières chinoise et co-réenne. A. M.

INFORMATIONS

par Mme Carnot, la mère du regretté président, des ordres ont été donnés par le commandant de gendarmerie de Seine-et-Oise, pour renforcer la brigade de la Ferté-Alais, qui a sur son territoire le château de Presles, résidence de M^{mo} Carnot mère.

L'Italie et le Vatican

On dit que M. Crispi a chargé une personne de consiance, de traiter avec le Vatican, pour que le pape ne fasse pas d'opposition à un mariage entre le prince de Na-ples et une archiduchesse d'Autriche. M. Crispi serait disposé à faire des con-cessions au Vatican, dans la question de l'exéquatur et à inaugurer une politique

plus conciliante. Use fois le mariage fait, il serait plus facis d'obtenir de l'empereur d'Autriche qu'il vienne rendre au roi, la visite iadis

Exécution imminente

Toutes les nuits, 2 ou 3000 personnes stationnent sur la place du Palais de jus-tice de Laval, attendant l'exécution de Bru-

Une rencontre

Une rencontre a eu lieu hier, entre M: Gaston Lesaulx, rédacteur à l'Union Républicaine de Fontainebleau, et M. Georges d'Esparbès, rédacteur au Journal de Paris. Motif de la rencontre: Un article violent paru dans l'Union Républicaine contre M. d'Esparbès, au sujet de ses dépositions au cours des procès anarchistes.

Querelles religiouses

De grands désordres viennent de se produire à Perushitch (en Croatie), où une foule de 3,000 personnes a assailli à coup de pierres une église où se célébrait le culte suivant le rite slave, dont le Pape a récemment autorisé l'emploi dans l'évêché de Zengg. La foule exaspérée criait que, pour quelques ducats, le curé de la paroisse avait décidé de la convertir à l'orthodoxie. Les gendarmes ont rétabli l'ordre, mais les esprits sont surexcités.

Un homme exécrable

Une bombe a éclaté devant la maison de Stambouloff, qui se tient enfermé depuis plus d'un mois, gardé par de nombreuses forces de police. L'explosion a brisé toutes les vitres et démoli l'entrée. Stambouloss reçoit chaque jour des lettres

qui lui annoncent que ses jours sont Ses essais de fuite sont empèchés par la

Grève aux Etats-Unis

Les grèves des ouvriers tisseurs de New-Bedford et de Fall-River, prennent des proportions considérables.

Explosion à bord d'un vaisseau Hollandais

Une explosion a eu lieu à bord d'un vaisscau de guerre hollandais, à Flessingue, pendant la visite de la reine-régente et de la reine. Six marins ont été grièvement blessés, un autre n'a que quelques contu-

Prise de Coumassie

Des nouvelles de Guinée assurent que les troupes françaises sont entrés à Coumassie et y ont arboré le drapeau fran-

Désordres au Nicaragua Le gouvernement de Nicaragua a fait emprisonner et massacrer quelques résidents Les étrangers s'enfuient.

Dans l'armée italienne

Au camp de Bracciano, des troupes en marche ont refusé le service, par suite des fatigues et de l'excessive chaleur. Une mutinerie s'en est suivie.

Tremblement de terre en Italie

Une nouvelle secousse de tremblement de terre a été ressentie à Santa-Catarina. Les habitants s'enfuieut en rase campagne.

L'Or

De Philadelphie, on télégraphie qu'il n'y a pas d'or engagé pour l'exportation cette semaine.

La réserve d'or du trésor s'est accrue et on s'attend à une nouvelle et prochaine augmentation. Les recettes vont bien et on calcule que les plus-values des recettes sur les dépenses ordinaires scront de 5 millions de dollars.

Tarif américain

Il se confirme que le tarif bill ne recevra pas l'approbation du président Cleveland. Mais comme le président ne mettra pas de veto, il aura force de loi lundi à minuit.

Manifestations anglaises

C'est aujourd'hui qu'a lieu à Hyde Park, le meeting par l'abolition de la Chambre des Lords. On annonce que la manifestation sera des plus imposantes, un grand nombre de sociétés ayant envoyé leurs adhésions.

Journal italien poursulvi

La Voce della Verita a été saisie. Cette saisie est motivée par la publication des délibérations du Congrès catholique, tenu à Liège, au mois d'avril et au cours duquel avait été affirmée la nécessité d'une principauté civile du St-Siége. C'est la première saisie opérée pour un motif de ce genre.

COSAS DE ESPANA

A Elda, province d'Alicante, il y a une maison de fous, dont le personnel perçoit, ou pour mieux dire devrait percevoir ses traitements à la caisse de la Députation provinciale. Il se passe parfois trois ou quatre mois sans que ladite caisse, souvent vide, songe à envoyer des fonds à Elda.

L'autre jour, le président de la Députation s'étant aperçu que le dernier oubli relatif à l'établissement en question s'était prolongé outre mesure, donna ordre d'y efcetuer incontinent les paiements arriérés. Le caissier se munit des fonds nécessaires et partit sans retard.

Lorsqu'il arriva à Elda, il trouva la maison de fous absolument vide. L'herbe croissait dans la cour, les oiseaux de nuit et les chauves-souris nichaient dans les appartements; les araignées y filaient paisi-blement leurs toiles. Que signifiait tout

personnel de la maison de fous, fatigué de toujours attendre en vain l'arrivée des fonds, avait formé une troupe de musi-ciens dans laquelle avaient été également enrôlés les pensionnaires de l'établissement, et que ces artistes gagnaient à pré-sent leur vie en faisant de la musique dans

vant l'art... et la famine!

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain notre intéressant feuilleton LES GONES DE LYON.

L'EXPOSITION

Il se tient, en ce moment-ci, trois Expositions. L'une à Anvers, l'autre à Milan, la

troisième à Lyon. Cette dernière est la scule où tout se

passe dans l'ombre et le mystère. On reproche communément aux lyonnais d'être cachottiers et d'aimer faire leurs petites affaires sous le manteau de la cheminée, comme on dit.

Mais jamais on n'avait vu rieu de pareil à ce qui se passe à l'Exposition. On dirart qu'on a honte des choses les plus simples et que ce sont autant de crimes qu'il faut s'efforcer de cacher.

Prenez un journal de Milan: Tous les jours vous y voyez annoncé en tête de la partie locale: Hier, il y a eu tant d'entrées payantes à l'Exposition et tant d'entrées guatuites. Depuis l'ou-verture, le total s'est élevé à tel chiffre et les recettes à telles sommes.

C'est clair, c'est, précis, catégorique. Ne faisant rien d'incorrect, on n'a rien à cacher.

Ici, c'est tout le contraire. Jamais on a donné un chiffre précis, permettant de se rendre-compte de quoi que ce soit. Tout se perpetre dans l'ombre et le mystère.

Est-ce pour dissimuler le chissre des recettes ? sont-elles trop belles et a-t-on peur d'exciter l'envie?

Sont-elles trop faibles, au contraire et craint-on, en les publiant, d'empêcher les visiteurs d'accourir, en vertu de cette maxime chère aux moutons de Panurge que la foule appelle la foule et le succès

un succès plus grand encore?

Veut-on par la suite nous la faire à la pitié, jouer de cette larme du coin de l'œil qui, d'après la légende locale, est le meilleur facteur des fortunes lyonnaises, et obtenir qu'on livre une seconde année le Parc, la seule promenade de la ville, à l'exploitation d'une entreprise privée?

Notre journal n'existait pas, lorsque l'Exposition s'est organisée. Nous n'avons donc pas assisté aux pourparlers des débuts, aux distributions à pupublicité faites à la presse parisienne, dont un journal qui aime à jouer souvent le rôle d'enfant terrible publiait l'autre jour les chiffres édifiants, non plus qu'aux compétitions d'influence entre les deux personnalités autoritaires qui regardent la presse lyonnaise comme leur chose et ne tolèrent pas qu'on y touche sans leur permission. Nous sommes des tards-venus et cette circonstance nous a permis de conserver sans efforts ni peines, une indépendance

pleine et entière. Nous ne sommes ni amis ni adversaires de l'entreprise particulière que représente l'Exposition. D'une impartialité complète à son égard, nous ne l'envisageons qu'au point de vue de l'intérêt public, du bon renom de la cité et des finances de la ville, engagées avec une singulière imprudence dans une sembla-

ble aventure. A ce titre, neus constatons avec tristesse que sous un régime qui n'a d'autre raison d'être que la liberté, cette Exposition dont les Lyonnais, instruits par le lamentable exemple de 1872, ne voulaient pas, leur a été imposée, malgré qu'ils en eussent par d'occultes influen-

Elle a confisqué le parc, la seule promenade populaire, pour une année, peutêtre deux; bien plus, elle l'a dévasté, saccagé et c'est à faire pleurer que s'y promener aujourd'hui. Il faudra cinquante ans pour effacer les dégâts qui y ont été commis.

Cependant, lorsqu'on a vu les finances et le bon-renom de la ville engagés avec une imprudence et une légèreté sans pareilles dans une semblable aventure, tout le monde s'est résigné et s'est mis au travail avec un esprit de patriotisme et d'abnégation sans pareil.

L'effort accompli est considérable, le résultat obtenu vraiment remarquable. Le cadre est délicieux, incomparable; les belles choses accumulées ne se peuvent compter et si c'est folie d'avoir cherché à s'enster jusqu'à la taille d'un bœuf en voulant créer hors de Paris une Exposition universelle, du moins tout ce qui est local, régional : la soierie, la métallurgie, les industries de la ville et des environs est-il absolument hors de

Mais l'organisation matérielle, en quelque sorte, de tout cet ensemble charmant est si rudimentaire qu'on peut presque dire qu'elle n'existe pas.

Les plus belles choses sont déshonorées par le voisinage de véritables guin-guettes de foire. A côté de merveilles industrielles se trouvent des spectacles forains, des exploitations lamentables des visiteurs.

Nous ne voulons pas entrer dans le détail des plaintes des exposants; ce sont choses d'ordre privé. Nous nous plaçons exclusivement au point de vue du public. Or, rien qu'au sujet des moyens de transport pour se rendre des divers points de la ville à l'Exposition et vice versa, les mesures prises sont absolument insuffisantes et donnent lieu presque chaque jour à des scènes scandaleuses. Comparez donc cela avec ce qui se passe à Anvers, par exemple,...

Quant aux fêtes, quant aux attractions sérieuses et générales, quant aux efforts récls pour attirer et rétenir le public, c'est enfantin,

Ou a raconté qu'on avait fait des économies jusque sur l'affichage et qu'on n'avait pas même su profiter de la gratuité du timbre offert à l'entreprise lors de l'arrivée du président de la Républi-

que.

Frappé du marasme navrant dans lequel se trainait l'entreprise, le dessus lu panier du commerce lyonnais s'est efforcé, par patriotisme, de lui venir en aide et de constituer une sorte de comité des fêtes; il a fallu plus d'un mois de pourparlers et de combinaisons pour en venir à bout et ce n'est que d'hier qu'on a enfin réussi.

Naturellement c'est un peu tard. Voilà quatre mois de perdus sur six. Que pourra-t-on faire d'utilé? D'autant plus que ce comité bénévole rencontre les plus grands obstacles, paraît-il, dans l'entreprise elle-même, à laquelle il semble qu'il faille forcer la main pour la décider à gagner ou à ne pas trop perdre d'argent. Bien entendu, nous lais-sons de côté les dissicultés d'ordre intérieur, les traités passés avec l'artificier et les autres, les procès en perspective et le reste. Ce sont choses privées et non d'intérêt public.

Bref, en toute cette affaire, la responsabilité matérielle et morale de la ville est énorme. Prise en elle-même, l'Exposition est très belle et mérite le plus grand succès. Mais les fautes commises des les tout premiers débuts, sont irréparables et ont entraîné des retards que rien ne pourra compenser. Puis ce n'est pas le rôle d'une ville de lancer des affaires aussi importantes que 'celles-là au hasard, à l'aveuglette, avec n'importe qui, et de compter ensuite sur les hom-mes de bonne volonté pour les repê-

Des légèretés de ce genre se paient toujours — et quelquefois fort cher.

ous le devons à M. Camille Pelletan, banquier, article que son auteur transformera probablement en projet de loi à la rentrée des chambres.

- plus ou moins bonnes, souvent moins,nous avions l'Etat marchand de tabac, de poudre, de papier à lettre et de papier timbré, nous avions l'Etat marchand de cartes à jouer, nous allons avoir l'Etat banquier, l'Etat manieur d'argent, marchand de crédit, si le Parlement adopte les vues des économistes novateurs, dont M. Pelletan est le prophète, proclamant que les temps sont venus d'en finir avec la ploutocratie financière, avec le règne funeste des banquiers, pour y substituer la bienfaisante

autocratie gouvernementale. L'Etat c'est moi disait Louis XIV ; l'Etat sera tout dans le nouveau régime économique et social en gestation sur certains oancs de l'extrême gauche, où siègent avec M. Pelletan, MM. Jaurès et Jules Guesde. lls finirent par nous proposer un Etat restaurateur, distribuant la pitance à chacun; soupe et bœuf à celui-ci, bœuf et soupe à

Mais l'Etat banquier sculement, ce serait déjà bien beau et, je le répète, quel

L'Etat nous prêtant de l'argent, lui qui n'a fait que nous en demander jusqu'à pré-sent; ce serait vraiment la Providence descendue des régions éthérées et nuageuses, où elle trone trop loin de nous, pour venir troner, dans les bureaux, sur les ronds de cuir de fonctionnaires, n'ayant rien de providentiel jusqu'à ce jour, tout aimables

qu'ils soient. « Faulte d'argent » cette expression con-sacrée par Rabelais, et depuis lors tant usitée, aura-t-elle encore un sens et serat-elle de quelque usage, une fois l'Etat ban-

de l'argent, c'est le diable pour emprunter un misérable millier de francs ; qui ne le sait?... Ceux qui ne le savent pas peuvent l'apprendre, soit à la Banque de France, soit au Crédit lyonnais et à la Société générale, comme au Comptoir d'escompte. MM. les banquiers, détenteurs du capital, sont intraitables et d'une prudence!... Ils ne nous avancent de l'argent que sur garantie, et encore sont-ils, en fait de garantie, d'une exigence pyramidale. Tel emprunteur a du pourparler deux heures avec un banquier our obtenir une avance de onze cents francs sur cent mille francs de valeurs de premier ordre. Le fait (historique) est de a semaine dernière.

chose, n'est-ce pas, parce qu'alors ce ne serait pas la peine de changer si l'on ne devait échapper « au facheux monopole, à l'influence délétère des banquiers », pour dire comme M. Pelletan, que pour tomber dans les mêmes difficultés de se faire ourir un crédit. L'Etat banquier, ce sera, n'est-ce pas

quelque chose comme le Crédit pour tous; puisque ce sera avec l'argent de tous que Etat alimentera sa banque, il ne sera que juste qu'il prête à chacun, au moins dans la proportion de la cote d'imposition de chatre des billets de banque, l'Etat peut créer des milliards et des milliards avec rien, qu'un peu de papier et de l'encre bleue ou rose; avec ça, pas de limite au crédit.

Ce scrait comme avec la planche aux assignats, pas de limites... que la banque-route, la hideuse banqueroute.

Quel cauchemar! PIERRE VALIN.

L'ANARCHIE EN ALLEMAGNE

L'empire allemand est l'un des rares Etats que la propagande par le fait, a laissé in-demmes et cela, grace à l'organisation du socialisme qui canalise, si l'on pent dire,

les mécontents.

Du reste, les organes de la presse socialiste se livrent volontiers à des violences où les anarchistes trouvent l'écho de leurs

rancunes,
M. Liebknecht, le grand maître du journalisme socialiste, est trop habile pour ne
pas recommander de brider les anarchistes et de les conserver dans le parti, comme sentinelles perdues qu'en cas d'excès on se hâte de renier et de jeter par-dessus

Mais en présence de l'accroissement du nombre de ses députés au Reichstag, le socialisme s'épure nécessairement des éléments anarchiques.

Aussi l'anarchie commence-t-elle à se

Aussi l'anarchie commence-t-elle à se manifester en Allemagne.

Les individus se dépouillent de la couleur socialiste et, copiant dans la mesure que permet la prudence, les procédés d'organisation du socialisme, l'anarchie menace de devenir un parti et, si les forces encore éparses parviennent à se réunir, l'anarchie allemande sera un parti redoutable, étant donné le caractère froid, résolu et féroce de la race. et féroce de la race.

Le gouvernement prussien a parfaite-ment conscience du danger, et, désireux de prévenir la formation d'un parti anarchiste, il a résolu de sévir.

Se rappelant les procédés du prince de Bismarck qui utilisait les associations d'an-ciens militaires en période électorale, pour-faire triompher les candidats officiels, le ministre a résolu de les employer pour

combattre l'anarchie. Il faut dire, à ce propos, que presque toutes les localités ont une section de Kricgerverein, c'est-à-dire un groupe d'anciens nilitaires, où chaque année, à la libération de la classe, les jeunes gens se font admettre. Chaque adhérent au Kriegerverein est invité à veiller, à surprendre les complots et les tentatives anarchistes, à dénoncer les individus qui se livrent à des excitations

de propagande par le fait ou qui auraient chez eux des matières explosibles. Etant donné que les Krieger ne se recru-tent guêre que parmi les travailleurs et que le fait de dénoncer est considéré en Allemagne comme un devoir et non pas comme un acte déshangrant enfin que le nombre des adhérents à ces associations est enorme, on peut se faire une idée du formidable instrument de surveillance que le gouver-nement a à sa disposition et qui agira avec succès sauf dans certaines grandes villes.

L'anarchie est donc très menacée en Al-lemagne ou plutôt en Prusse. Mais son évolution ne s'entravera pas plus, la chose est à redouter, que celle du socialisme ne l'a été de 1878 à 1890.

NOS BONS SOCIALISTES

On s'est ému de ce qu'on a appelé un « scandale colonial » de ce qu'on eut dénommé » un petit acte de férocité administrative ». A quoi bon cacher un nom imprimé aujourd'hui dans la moitié des journaux?

C'est de M. Dolisie, gouverneur du Congo. qu'il s'agit. M. Dolisie, il y a quinze ans, étant élève de l'Ecole d'application de Fontainebleau, commis la faute de prendre à un camarade une somme d'argent qu'il lui restitua deux jours après. L'affaire fut ébruitée, le jeune homme quittal'école, brisant net sa carrière.

M. Dolisie partit aux colonies, avec un emploi des plus modestes; quinze ans il lutta, pensant avec raison que la faiblesse d'un moment pouvait être réparée, et grade par grade, il était arrivé à un poste degouverneur. Une indiscrétion, une mauvaise action à coup sûr, rappela l'incident, et parmi ces fonctionnaires jaloux d'une place convoitée, il y eut une manifestation hostile: on refusa d'obéir à un « voleur ».

Si des fonctionnaires pouvaient se rendre compte de la façon dont on juge Ieur cruelle équipée, ils comprendraient la vilenie de leur acte.

L'impression est unanime, et s'il s'est trouvé une note discordante, il nous faut l'aller chercher dans un journal socialiste. La Petite République demande pourquoi M. Dolisie n'est pas demeuré à l'écart: Certes, dit le journal socialiste, un homme ne saurait être à jamais condamné au déshon-neur pour une faute ancienne, lorsqu'il mani-

feste de façon énergique sa volonté de recon-quérir l'estime par une conduite aussi exem-plaire que celle qu'on prête à M. Dolisie. Mais s'ensuit-il que le choix du gouvernement doive se porter précisément sur ceux-là même qui devraient éviter, dans leur propre

intérêt, de sollieiter des postes honorifiques?

Est-ce donc essentiellement un poste honorifique que celui de gouverneur dans les terres tropicales du Congo? Fallait-il que M. Dolisie s'astreignît à refuser tout avancement et poussat la mediation jusqu'à proclamer bien haut, à chaque proposition pour un grade nouveau. la faute si péniblement rachetée?

On s'atendait à trouver des idées plus larges et une pratique plus clémente chez ceux qui se prétendent dégagés des partis pris et du formalisme bourgeois.

Echos du « Griffon »

tant attendue, nagent dans une douce ivresse. Il paraît que nous allons revoir les jours de splendeurs et que les cours des soies vont revenir à des hauteurs inaccessibles. Conclusion: achetez, achetez des matières, garnissez vos sous-sols et payez sans hésiter les cent sous de hausse que l'on demandait hier soir, si vous ne vonlez vous trouver dans l'obligation de subir 20 francs d'augmentation, par kilog, dans les premiers jours d'octobre.

Il s'agit de raisonner un peu froidement et de voir ce qu'il y a de réel dans cette demi reprise autour de laquelle on bat le

Les cours des soies ont évidemment atteint un bas prix excessif, ne laissant au-cune marge à la filature, au moulinage et à la vente.

Il était donc présumable qu'une situation anormale ne pouvait indéfiniment se pro-longer et que la première reprise de fabrication aurait une répercussion sensible sur le marché des soies. Conclusion d'autant plus logique, que la fabrication américaine complètement démunie de matières, est arrivée à une période où il faut absolument qu'elle achète, pour sa vente courante et sa saison d'automne.

Il ya donc de sérieux éléments de hausse et l'on peut espérer une amélioration sensible, pour les 4 derniers mois de l'annee, tant au point de vue du cours des matières, qu'au point de vue de la fabri-

Mais que les marchands de soie ne re commencent pas la tactique malheureuse, à laquelle ils doivent l'effroyable crise qu'ils viennent de subir. Depuis deux jours, certaines maisons

mettent hors vente et prennent toutes les mesures qui ont caractérisé la dernière campagne de hausse. Veut-on donc encore aboutir à une catastrophe? La hausse est juste, normale, nécessitée par des besoins réels. Qu'elle se fasse. Mais que Lyon se garde du mouvement de spéculation dans lequel on essaye de l'en-

Le marché des soies lyonnais ne doit pas être une succursale de la Bourse, et les entraînements spéculatifs de certains merchant par la partie partie par la partie par la partie partie par la partie partie partie partie par la partie partie partie par la partie neurs, qui n'ont rien à perdre, peut-être, ne peuvent que compromettre le bon renom et la réputation de solidité de la place.

Louis VERDET.

Huitième Congrès

SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES DE CONSOMNATION

La grande salle de l'amphithéatre de la Faculté des lettres verra s'ouvrir, à deux heures, les travaux du huitième Congrès des Sociétés coopératives de consomma-

Désirant tenirnos lecteurs au courant des travaux et des rapports des économistes les plus compétents qui prendront la parole dans les quatre séances du Congrès, nous suivrons pas à pas les orateurs inscrits dans l'ordre du programme.

Ces questions de coopération sont tropintéressantes par les solutions données et à donner à ces problèmes de l'économie sociale et individuelle, pour négliger de les mettre au courant des perfectionnements

coopératives. Avant d'aborder les travaux du Congrès, et ac urer la quintescence des propositions qui y seront élaborées et d'envisager le système définitif sous lequel les Sociétés coopératives peuvent donner des résultats probants de vitalité commerciales, à l'abri du froissement continuel qui nait chaque jour de l'antagonisme de la théorie scientifique avec la pratique de l'offre et de la demande, nous pouvons jeter un regard en arrière, sur le chemin qu'a parcouru depuis cinquante ans, la mutualité de concert

avec la collectivité. On peut reconnaître qu'il s'est opéré un changement complet dans notre système économique.

A chaque instant le groupement d'individualité, se fait dans des pror rtions salutaires dans un but fécondé par la p lanthropie. Les huit mille sociétés de prévoyance et

de coopération, d'assistance individuelle et

d'épargne, dessiminées sur tout le territoire, ont un but différent et pourtant quel quefois similaire en apparence. Mais on ne peut leur enlever ce caractère philanthropique et surtout empreint de sagesse économique qui a plus fait pour asseoir les bases d'une démocratie sage, honnête et pacifique, que toutes les lois, les

mieux faites et les mieux applicables, sor ties du cerveau de nos légistateurs. Le collectivisme qu'il ne faut pas confondre avec les utopies subversives qui s'appuient sur un mot mal interprèté, est devenu un assemblage puissant de groupes solidaires, un faisceau de forces individuelles, avec lesquelles le capital égoïste

et mesquin doit compter. Si la création des syndicats actuels a fomenté la lutte funeste et nuisible du salaire contre le capital, on a cherché à éviter les mauxqui en résultent, ou tout au moins à les pallier, par la collectivité, par le groupement de l'épargne, par la réunion des intérêts que chacun cherche à défendre.

On s'est ainsi mis en garde et à l'abri des conséquences du désaccord permanent et anormal qu'on a maladroitement soulevé entre le salaire et le capital, entre ceux qui ont besoin pour vivre et les repus. Les sociétés coopératives de consomma-

tion qui vont occuper pendant quatre jours les économistes lyonnais et parisiens, ont aussi une tendance de lutte contre les abus des bénéfices commerciaux.

En s'en privant elles-mèmes, elles recherchent dans l'intérêt de leurs adhérents

la vie à bon marché. Neus nous arrêtons, ne voulant pas empiéter sur les discussions intéressantes que nous allons entendre; mais il nous sera bien permis à notre tour de formuler notre opinion sur ces associations mercantiles qui apportent uae concurrence nouvelle dans le commerce de la consommation.

Les petits Cadeaux

Nous lisons dans la Gazelta del Popolo: La cour d'Appel d'Aix a confirmé la sen-tence qui condamnait à un an de prison et à mille francs d'amende, M. Luigi-Falta, ex-major d'artilleric de notre armée, comme suspect d'espionnage, et pour port d'armes prohibées, sur le territoire français.

Tout en respectant la sentence des ma-gistrats, nous nous nous permettons de critiquer les jugements d'un tribunal qui applique à un étranger la loi de son propre

Notons cependant ad narrandum non ad probandum, que l'article 6 de la loi francaise du 18 avril 1866, appliqué à co cas,

Mine Carnot mère n raison des lettres de menaces reçues Les gens du pays racontèrent que le

Fous et sages étaient devenus égaux de-

LINE DE MON COTAGE

Le Bois-Vert, 24 août 1894. Quel rêve !...

qui écrivit, l'autre jour, un de ces brillants et séduisants articles, dont il a le mono-pole, sur la nécessité pour l'Etat de se faire

Nous avions l'Etat marchand d'allumettes

celui-là, pour varier sans faire de jaloux. Cela serait l'idéal. L'atteindrons-nous?

Sans doute que non. Avec l'organisation actuelle du marché

Avec l'Etat, ce ne sera plus la même

Oh! l'heureuse combinaison, l'Etat nous prétera l'argent qu'il aura pris dans notre poche. Je n'y avais pas réfléchi tout d'abord et ça me refroidirait si je ne réfléchissais, en même temps, qu'ayant le droit d'émetLes prophètes de bon augure qui nous ont amoncé, pour septembre, la reprise

Genas, 207.

Dix médailles seront décernées aux vain-

VÉLODROME DE LA ROUTE DE GENAS

Dimanche soir 26 courant, à une heure, aura lieu un match de 150 kilomètres. Les courcurs

CYCLOPHILE VAISOIS

instamment priés d'assister ou championnat vitesse de la société, qui sera couru le dimanche

25 août, au vélodrome de Montehat, route de

VÉLOPHILE OULLINGIS

Le 26 courant, à 9 heures du matin, plusieurs sociétaires du Vélophite Outlinois prendront part au championnat de vitesse au Vélodrome

la route de Genas. Et le 2 septembre pre

chain prendront également part à la course de fond d'Oullins à Rive-de-Gier et retour.

Bulletin Météorologique (6 h. soir)

des côtes de la Gascogne et de l'Espagne,

en même temps, la baromètre reste clevé sur l'Ecosse et le centre de l'Europe,

Indemnité aux victimes des troubles

de Lyon et de Grenoble

Paris, vient d'écrire à son gouvernement que le gouvernement français a déclaré de

lui-même qu'il donnerait directement satis-

faction, après enquête, sur chacune des ré-

clamations produites par les victimes des troubles de Lyon et de Grenoble et cela

Il est indispensable que les demandes des intéressés soient adressées directe-

ment à la préfecture de Lyon ou de Greno-

ble, avec pièces à l'appui, lersqu'il s'agit

de pertes matérielles.
Si le dommage consiste en perte de tra-

vail, en manque à gagner, les demandes d'indemnité devront être portées devant

les tribunaux compétents, dans les formes

De même pour les réclamations de la

première catégorie, dans le cas où l'indem-

nité qui serait fixée par le gouvernement

ne paraitrait pas suffisante, les intéressés

pourront soumettre la question aux tribu-

naux compétents dans les formes ordi-

Le Préfet du Rhône

contreuse idée de remettre sur le tapis les

événements qui ont suivi l'assassinat de

M. Carnot et de célébrer à ce sujet la con-

duite de M. le Préfet du Rhône, un journal

du matin, le Lyon Républicain, public sur

la conduite de M. Rivaud, dans ces tristes

journées, un article des plus sévères, pour

rappeler avec quelle négligence le pillage

des boutiques italiennes et suisses a été

A ce propos, plusieurs do nos lecteurs

Par l'excellente raison qu'à ce moment là

nous n'étions pas encore nés et que nous

sommes très heureux de profiter de cette

circonstance pour nous tenir à l'écart d'une

Il est certain que les désordres lamenta-

bles qui se sont produits à Lyon auraient pu et auraient du être immédiatement ré-

primés, les forces dont l'administration nou-

vait disposer étant plus que suffisante pour

Mais à quoi bon revenir sur ces scènes

passées? Pourquoi chercher à sonder les

cœurs et les reins, à fouiller dans la vie de

M. Rivaud, à ramener sur le tapis ses dé-

mêlés d'autrefois avec M. Borriglione et

autres questions personnelles qui ne peu-

vent qu'aigrir les esprits sans aboutir à

Laissons donc dormir en paix les cendres

Or, c'est ce à quei l'en semble le moins

songer, si la situation exceptionnelle faite par la loi municipale à la ville de Lyon lui

permet d'échapper à toute responsabilité, il n'en est pas de même de l'Etat, et il

semble qu'il vaudrait beaucoup mieux s'en-

l'émeute qu'attendre des procès.

tendre à l'amiable avec les victimes de

Plus on tarde, plus la carte à payer sera

La Traité franco-suisse

et bornons nos efforts à réparer les tristes

nous demandent pourquoi nous gardons le

La presse de Paris avant eu la malen-

sans distinction de nationalité.

ordinaires.

réprimé.

silence sur ce débat.

douloureuse polémique.

aucun résultat utile?

lourde.

ruines d'un jour de denil.

M. Resmann, ambassadeur d'Italie à

Probable: Temps très chand, pluies oaa-

De faibles pressions persistent au large

MM. les membres honoraires et invités sont

Avis aux pécheurs endurois.

sont MM. Vallet et Alos.

parle de : « relevés et d'opérations de topographie, faits à proximité de quelque « place forto importante » ou bien « d'un établissement militairo.»

Or, l'endroit où M. Falta fut arrêté étant le pent de Mezel (près de Digne), ne rentre aucunement dans les deux cas cités par la loi. De plus notre gouvernement a ga-ranti la parfaite moralité du prévenu. Malgre cela, le tribunal de Digne a infligé

au major Falta, le maximum de la peine, tant corporelle que pécunière. Comme nous disions plus haut, nous ne

Agulons pas commenter la sentence. Les lecteurs pourtant, tout en restant commo nous « langue muette » penseront facilement que le zèle excessif des juges de Digne et d'Aix, l'arrestation du major Marchisis et quelques autres faits récents de co genre indiquent clairement quelles bonnes dispositions le gouvernement français pourrit à notre égard, alors que dans des circonstances semblables, nous avons montré et montrons (sic) encore la plus grande latitude et cordialité.

Cela constaté, il no nous reste plus qu'une illusion, c'est celle de croice qu'au fond, nos frères nous veulent du bien, mais qu'ils so servent de ces petits aronts commo do petits cadeaux pour maintenir

On dirait décidément que notre confrère italien se moque de nous.

De la cordialité dans des questions sem-

blables? Mais les arrestations de nos lieutenants, do nos gardes-forestiers, sans aucune raison, pour le simple plaisir de les insulter, est-ce de la cordialité?

N'en avons-nous pas assez laissé fuir, de vos majors et de vos généraux en retraite, à Nice, à Marseille, à Paris! Ne vous fâchez donc pas, si les juges de Diene et d'Aix, en retiennent un par ha-

Il méritait, votro major, l'application de la loi de 1892, et puisqu'on ne lui a appli-qué que celle de 1866, estimez-vous heu-

CONSEIL GÉNÉRAL

Séance du 24 août 1894

na séance est ouverte à deux heures et demie, sous la présidence de M. Sornay, vice-président.

MM. Rivaud et Gravier sont absents.

L'ordro du jour étant des moins importants, peu de conseillers généraux sont présents. Probablement que certains sont partis pour la campagne en attendant l'ouverturé de la chasse.`

L'absence de M. le préfet est fort commentée. On parle également du lachage dont il a été l'objet de la part d'un journal de Lyon et on remarque fort qu'en même temps que M. le préset est absent, M. Bouftier, connu pour avoir des attaches au jourmal en question, se trouve également...

_tabsent. M. Porior, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance. Cette lecture se perd dans le bruit des conversations particulières et il est impossible d'en saisir le moindre mot.

M. Marmonnier demande que la séance annoncée pour deux heures commence exactement à l'heure dite. M. Sornay reconnait la justesse de cette

observation et invite ses collègues à un peu plus d'exactitude. Le conseil passe ensuite à l'examen do

l'ordre du jour. Un seul des projets incrits donne lieu à ane discussion.

Il s'agit de la réglémentation de la pêche en 1894-1895.

APPEAUX ET FILETS

Pendant que nous sommes à la chasse. parlons de la question de l'appeau pour le beefigues. et d'hanliste de l'intérieur, voulant protéger les oiseaux insectivores, croit bien faire en demandant la suppression de 'armean pour la chasse du b

Le docteur Paillasson est chargé de présenter le rapport. Il conclut à un avis contraire, appuyé par des raisons fort justes.

On ne fera croire à personne que le bec-figue (oiscau insectivore) est détruit par le chasseur armé d'un fusil et tenant entre ses lèvres le classique appeau que con-naissent tous les Nemrods lyonnais et de là région.

Le véritable destructeur des oiseaux insectivores, c'est le filet, autorisé dans nombre de départements.

Le docteur Paillasson conclut au maintien de l'appeau, passe-temps du lycéen, dans le département du Rhône. Ses conclusions sont adoptées à l'una-

UN INCIDENT

A ce moment nous remarquons que dans la salle des seances M. Carriez s'agite plus que de coutume. Il va et vient, fai-sant le tour de la salle et lançant vers la tribune de la presse un regard chargé de colère. Il ne paraît pas content, M. Carriez,

Mous ne tardons pas à savoir ce qui gause la grande colère du conseiller d'Anse, Adit la « Gloire du Beaujolais », S'approchant de la tribune de la presse, M. Carriez interpelle vivement le représentant du Nouvelliste, comme un simple préset. Notre confrère avait eu le tort de trouver ridicules les observations présentées par ce personpage sur le tableau de M. Fournier, l'éminent artiste parisien. Nous n'insisterons pas sur cette algarade de M. Carriez, qui a passé inaperçue pour le reste de la

salle.

Oh! les journaux! interrompt l'irascible M. Carriez, dit la Gloire du Beaujolais, qui n'aime évidemment pas la presse, car elle a le tort de ne pas le prendre au sé-

rieux.
— La presse fait cependant l'opinion, réplique M. Marmonnier. M. Marmonnier présente ensuite quelques observations, au sujet du vote du Conseil concernant l'ouverture de la chasse. C'est sur des renseignements inexacts, dit-il. que nous avons donné un avis favorable à l'ajournement de l'ouverture au 2 septembre. Il importe de le faire bien constater pour qu'on ne puisse pas incriminer l'assemblée

départementale. LE DÉFILÉ DES DOSSIERS

Rapporteur, M. Grinand. — Demande de reclassement dans le réseau d'intérèts com-muns d'une partie déclassée du chemin d'intérêts communs nº 27. Une somme de 12.000 francs, nécessaire

au reclassement dudit chemin est adoptée. Division du canton de Neuville-sur-Saone, en deux circonscriptions d'agents voyers cantonaux.

Cette division est adoptée :

1º Circonscription de Neuville-sur-Saône: commune de Quincieux, Saint-Germain-au-Mont-d'Or, Poleymieux, Curis, Albigny, Neuville et Ficurieu-sur-Saone;

2º Circonscription de l'ontaines-sur Saône: commune de Rochetaillée, Fontaines-Saint-Martin, Fontaines-sur-Saône, Cailloux, Couzon, Saint-Romain-au-Mont-d'Or et Caluire. Le Conseil ajourne le rapport sur le chemin de fer d'Amplepuis à Saint-Vincent-de-

Reines.

— Il vote une somme de 6.000 francs pour la pase et la réparation de plaques et poleaux indicateurs - Acte est donné du rapport de M. De-

ville, sur les champs de démonstration agricole. Le Conseil, de plus, vote en principe, sur ce chef, uno subvention de 3.000

- Acte est donné également du rapport de M. Raulin, directeur de la station agronomique du Rhône, et le Conseil vote en principe la subvention de 3.000 francs, qu'it déjà accordé précédemment.

M. Repiquet lit un rapport sur la revision et le renouvellement des réserves de pêche Parmi ces réserves se trouve celle de la lône de Bans et Loire dont les pécheurs de Saint-Romain-en-Gal ont demandé que la timite aval sut reportée à 250 mêtres en

M. Girardon, ingénieur en chef, est opposé à cette réclamation, et le rapporteur est de son avis.

M. Genet défend les intérêts des pêcheurs de Saint-Romain. Son opinion prévaut auprès du Conseil.

M. Marmonnier lit un rapport sur la

création d'un chemin de grande communi-cation entre Neuville-sur-Saone et Caillouxsur-Fontaine. — Vœu du conseil d'arron-dissement. — Dépenso de 89,000 à 99,000

Ce projet est rejeté.

Pendant que défilent ces dossiers. MM. le Préfet et Gravier rentrent en séance.

s prennent place au bureau. L'attitude de M. le Préset est fort remarquée. Il semble se désinteresser complètement des débats.

A le voir - la tête entre les deux mains. les bras accoudés sur le bureau — on croirait que M. le Préfet accomplit une corvée et que tout ce qui se dit ne le touche

M. le Préset semble tout entier absorbé en lui-même. Il résléchit probablement à la fragilité des amitiés... intéressées.

LES VŒUX

M. Palliasson dépose un vœu tendant à interdire la chasse au filet sur tout le territoire francais.

M. Marmonnier dépose un vœu tendant à obliger les entrepreneurs casseurs de pierres sur les routes à fournir à leurs cantonniers des lunettes grillées afin d'empêcher les accidents. Ces vœux sont renvoyés à la commission

La séance levée à 4 heures et demie est renvoyée au mardi 4 septembre, MM. les conseillers généraux vont à la chasse.

HISTOIRE DE CHASSE

Curieuse histoire racontés par M. Clémenceau dans la chronique de la Dépêche de

Toulouse. Marignanne est un joli village du canton des Martigues. près de l'étang de Berre. Le directeur de la Justice s'y était rendu pour soutenir une campagne en faveur de Camille Pelletan. Au bout de quelques jours, il s'était fait des amis dans ce coin de soleil, et, comme cela se passait au mo-ment de la chasse, il fut invité à une partie dans une caillère, vaste étendue d'herbages, piquée de poteaux, au sommet des quels, dans une petite cage, une caille aveugle invite ses camarades à une péril leuse causcrio.

- Combien faut-il emporter de cartouches? demanda, la veille, M. Clémenceau. --- Trois cents I lui répondit-on.

Ouand les chasseurs furent en route, notre héros demanda à un voisin : - Ainsi, je vais tirer mes trois cents

cartouches? - Je no dis pas cela, sit l'autre ; mais nous tuerions cent cailles que je n'en serais pas surpris. Ils étaient douze: M. Clémenceau se mit

à calculer combien cela lui en ferait pour sa part. Survint un antre chasseur : Le vent n'est pas bon... Enfin, une cinquantaine, ce n'est pas beaucoup.

Assez déconfit, notre confrère recommenca son calcul. - Qui sait? fit une autre voix, nous en

trouverous peut-être... Ensin, on arriva à la porte de la caillère. Pendant qu'on l'ouvrait, un cri : « Tirez ! tirez! tirez donc! » G'était à lui qu'on s'adressait. Il tira comme les autres. Une hirondelle, perchée sur un sil de fer, tomba.

Ce fut tout! Au bout de quatre heures, on n'avait pas vu un papillon.

Après le déjeuner, servi dans un bosquet exquis, M. Clémenceau, découragé, allait s'étendre sur l'herbe pour se reposer, lorsqu'on vint lui dire qu'on avait trouvé une caille; il fallait qu'il la tuât. Se rendant aussitôt à l'endroit indiqué, M. Clémenceau se mit à son aise et visa tranquille-

ment la bête. Ce fut un triomphe, un délire, une fête tout le jour. Le lendemain, les journaux de Marseille annonçaient qu'il avait fait un massacre de cailles.

Or, deux ans après, M. Clémenceau apprenait que la bestiole qu'il avait tuée était tout simplement un de ces oiseaux avengles auxquels on fait traitreusement appeler leurs compagnons et qu'on nomme des appelants.

LA LUNE A UN MÈTRE

On aurait tort de croire enterré le mirifique projet de M. Deloncle. Les visiteurs de l'Exposition de 1900 pourront contempler leurs frères d'Outre-Ether, les Sélénites, si toulefois ils existent.

M. Picard, commissaire général de la future Exposition, reçoit aujourd'hui dans son cabinet le directeur d'un grand établissement de cristallerie. L'entretien roulera sur l'étude des moyens à employer pour obtenir la lentille aux dimensions gigantesques que réclame M. Deloncle pour l'exécution

de son projet.

Quant aux frais, qui scront considérables, ils seront couverts par le riche astronome Bischoffsheim, qui met a la disposition des promoteurs de cette entreprise une somme de 2 millions.
Il n'en coûtera pas moins, en effet, pour

voir la lune de près.

Nouvelles Scientifiques

LES BATEAUX-PLIANTS

Un des points intéressants des prochaines grandes manœuvres exécutées par l'armée al-lemande, va ètre, paraît-il, l'emploi pour lo passage des rivières des bateaux-pliants ou a fallbootes ». Voici en quoi consiste sommai-rement cette invention.

Ces embarcations sont en toile et peuvent être pliées pour le transport quand on n'a pas besoin de s'en servir. Elles ont 6 m. 50 de longueur, 1 m. 50 de largeur et 0 m. 60 de profondeur et se composent de trois parties : de la pièce du milieu ayant la forme d'une caisso et de deux pièces formant les extrémités. Les trois pièces peuvent être jointes ensemble, il est possible de réunir aussi les deux extrémités ou de se servir sculement, de la pièce du milieu. Ces barques sont très légères, conduites par une main adroite, elles glissent sur l'eau avec une parfaite sécurité. Elles peuvent servir de canot ou de base flottante pour les ponts, les passerelles, les baes, etc.; leurs parois en toiles imperméables se composent de trois parties séparables, de sorte que, s'il se produisait une voie d'eau, l'embarcation reste-

rait encore à flot.
Une division de cavalerie pourvue de Fall-boote est. Caurè es que l'on rapporte, à même

de construire un pont long de 48 mètres et large de 3 mètres, tout en tenant en réservo pour les autres besoins l'une de ces embarcaions. Trois hommes auffisent pour le service do ces canots.

LA LIBRAINIE FRANÇAISE

D'après une statistique récente, le nombre des volumes imprimés en Prance pendant l'année 1893 est sensiblement le même que celui de l'année dernière : 20.000 volumes en

chilfres ronds.
Sur ce nombre, Paris compte, pour sa part,

6.200 volumes, c'est-à-dire une centaine de plus que l'an dernier. Parmi les département nous offrant le plus fort contingent d'ouvrages, citons : Indre-et-Loire 850 volumes, Seine-et-Oise 600, Seine-et-Marne 550, Eure 370, Haute-Vienne 450, Rhône 380, Gironde 460, Nord 650, Meur-

the et-Moselle 420, Bouches-du-Rhône 250, Cher 240, Doubs 400, Maine-et-Loire 400, Somme 210.

Le département du Rhône occupe, on le voit, une henorable place dans cette nomen-

ÉPURATION DE L'ACIER PAR LA FORCE CENTRIFUGE L'épuration de l'acier en lingots s'effectue d'une façon pratique par l'emploi de la force centrifuge dans les usines suédoises de Ny-kroppa. Voici quel est le dispositif employé pour cet « écrèmage » extraordinaire.

Autour d'un arbre vertical est disposée une armature portant quatre bras, sur chacun desquels est articulée une plate-forme portant quatre lingotières; le tout est disposé de telle sorte que les lingotières restent dans la position verticale quand l'appareil est au repos, puis viennent s'incliner jusqu'à occuper des positions horizontales quand l'arbre est mis en mouvement de plus en plus rapide. La force centrifuge exerce une pression trente fois plus forte que celle due à la colonne de métal en fusion contenuo dans la lingotière; sous l'action de cette pression, les gaz s'échappent et l'en obtient des lingots parfaitement sains,

CUBAGE DES ARBRES AVEC UNE CANNE

Le cubage des arbres dans les coupes de bois est une petite opération géométrique qui ne laisse pas d'être assez délicate. M. Ch. Gaudefroy vient d'indiquer dans la Nature comment on la réalise couramment dans le département de la Somme au moyen d'une simple canne. La méthode consiste à évaluer, grâce à la canne, la hauteur des arbres sur pied aux

canne, la nauteur des arbres sur piet aux ventes de bois et à prendre la grosseur inoyenne pour compléter le calcul.

La canne employée est d'une longueur de un mètre, elle est pourvue à sa partie inférieure d'une pointe qui permet de la fixer en terre, et porte à sa partic supérieure une lame en fer, mobile autour d'une charnière, pouvant se re-plier dans une rainure creusée le long de la canne. Deux autres lames articulées empèchent là lame dont il a été question de faire avec le plan horizontal un angle de plus de 45 degrés. Pour se servir de cette canne, il suffit de viser, à la fois son sommet et le point extrême de l'objet dent en veut déterminer la hauteur, en ayant soin d'écarter la première lame pour former un angle de 45 degrés avec l'horizon-

La hauteur est donnée par la mesure de la distance du pied de l'objet à la canne en ajoutant à cette hauteur, la longueur de la canne.

LES FEUX PERMANENTS AU GAZ D'HUILE

On arrive à assurer la sécurité de la navigation à la mer ou en rivière, pendant les tra-vaux de construction ou de réparation, en faisant usage de feux flottants parfois combi-nés avec des feux fixes diversement colorés placés à terre pour donner des points de repère exacts aux navigateurs.

Mais ce moyen n'a pas toujours été jugé suffisant par les marins; ils ont souvent de-mandé qu'on signalât directement, par un feu, l'obstacle à éviter. Pour leur donner satisfaction, on n'a pas reculé, en certains cas, devant des dépenses élevées comme, par exemple, à

Marseille et à Gênes, Aujourd'hui, les bouées lumineuses éclairées au gaz d'huile comprimé donne le moyen de au gaz d'huite comprime donne le moyen de remplacer économiquement les feux flottants destinés à l'éclairage provisoire des travaux des ports. Elles ne sont pas cependant sans présenter elles-mêmes quelques inconvénients, car elles sont très exposées aux abordages et il est en outro nécessaire de les mouiller à une distance assez grande des ouvrages pour une distance assez grande des ouvrages, pour les mettre à l'abri de l'influence du ressac. C'est pourquoi on a jugé préférable de signaler ces ouvrages en les surmontant d'une cons-truction fixe portant comme les bouées, un feu alimenté par le gaz comprimé d'huilo. Cette solution est devenu usuelle et pratique depuis les essais laits à Marseille et à Boulogne-sur-

Mer.

Mer.

Elle est applicable toutes les fois que l'on peut disposer d'un emplacement où les appareils ne soient pas exposés à être avariées par les lames, et qui soit assez souvent accoscibile.

table.

A Marseille. Ic feu a été établi sur le musoir de la jetée du large en attendant que les tassements de sa fondation permissent l'installation du phare définitif.

A Boulogne, il a été construit sur l'extrémité de la jetée qui abrite le port en enu profonde.

Dans ces deux ports, les dispositions de l'éclairage n'ont différé que par le caractère du feu, fixe vert à Marseille et clignotant à Boulogne. Le brûleur, l'optique, la lanterne et leurs ac-

cessoires sont les mêmes que ceux employés dans les bouées lumineuses. Le réservoir à gaz dans les bouces de la la forme d'un cylindre de 1º15 de diamètre et de 4 mètres de hauteur. Il est seellé, à sa base, dans la maçonnerie de manière à résister aux paquets de mer qui peuvent l'atteindre. Sa contenance de quatre mètres cubes et de-mi environ permet d'approvisionner le gaz d'huile ponr assurer l'éclairage automatique et

d'hule poir assurer i celarage automatique et permanent nuit et jour, durant un mois et de-mi. Le gaz est comprimé daus le réservoir à la pression initiale de 6 kilogrammes et il est journi-par des accumulateurs que l'on charge à l'usine, à la pression de 11 kilogrammes.

CONSERVATION DES FRUITS AU MOYEN DE LA TOURBE Il va y avoir cette année de fort beaux fruits. notamment du raisin. C'est une grande tenta-tion que d'essayer d'en faire de bonnes conserves pour passer l'hiver. Un agronome avisé serves pour passer l'hiver. Un agronome avise, M. Rossignol, membre de la société horticole et botanique de Melun, indique le moyen de conserver les fruits tout simplement au moyen de la tourbe que l'on trouve à bon compte par-

M. Rossignol a mis des chasselas dans une caisse avec des couches de tourbe pulvérulente; cinq couches de raisin et de tourbe ont été ainsi disposées; la tourbe émiettée avait été passée aŭ tamis.

La caisse est restée dans une pièce inhabitée, exposée aux froids des premiers jours de janvier. La caisse fut ouverte récemment, le raisin avait conservé un goût excellent, et les grains, dont la pellicule était nette, sans aucune ride, avaient un volume double de ceux conservés sur les rayons par les procédés ordi-Cela vaut la peine d'être essayé.

MAX DE NANSOUTY.

Les Sports

LA CYCLETTE LYONNAISE Cette nouvelle société, résidant aux Brot-

cette nouvello societe, residant aux Brotteaux, se dispose à faire courir son premier championnat au n.ois de septembre.
En l'honneur du premier championnat, une commission exécutive sera nommée pour organiser deux courses d'amateurs, distance de vingt kilomètres pour pneumatique et creux en plus un concours d'adresse et d'arrêt sur bievelette.

MM. les cyclistes qui désirent rentrer dans a société, sont priés de se rendre aux réunions qui ont lieu tous les vendredis, à 8 heures 1/2 du soir, au siège social, café Laforest, avenue de Saxe, angle de la rue de Vauban. Les inscriptions pour les courses d'amateurs

seront reques, movement un franc d'inscrip-tion. De nombreux prix couronneront les efforts des vainqueurs. CONCOURS DE MARCHE

Nous rappelons que les inscriptions sont recues, tous les jours de 8 heures à 10 heures du soir, au siège, 4, petite rue de Cuire, près la place de la Croix-Rousse, et, dans la journée au caté Peronnet, 27, place de la Croix-Rousse, pour la course Lyon-Trévoux et retour. On peut aussi so faire inscrire par correspondance, en y joignant le montant de l'ins-

cription, soit en mandat ou timbres-poste. Toute demande de renseignements devra être accompagnée d'un timbre pour la répouse. CONCOURS DE PÊCHE

Un concours de pêche aura lieu très prochai-

M. Marmonnier a saisi le Conseil général du Rhône d'un vœu pour le rétablissement des rapports commerciaux entre la France et la Suisse par l'adoption d'un traité conçu sur la base des concessions réciproques. La décision du Conseil ne saurait être douteuse. La région lyonnaise est si particulièrement éprouvée par l'état de chose actuel one ses représentants ne peuvent rester indifférents. Aujourd'hui, le mal fait par une politique imprevoyante se fait durement sentir. Pendant le premier semestre de l'année 1892, nous avons exporté en Suisse pour 110,832,000 francs de marchandises; en 1893, pendant la même période, nos exportations n'ont été que de 84,130,700 francs et, cette année, elles sont tombées à 74,546,000 francs, soit une diminution de 30 0/0 sur l'année 1892, qui déjà avait ressenti les effets de la nouvelle tarification. Quant aux importations de Suisse en France, elles ont été également en diminuant, passant de 54 millions à 34 millions de francs. Et ce qui rend la situation encore plus pénible, c'est que ce sont nos concurrents allemands qui ont pris notre place sur les marchés de la Confédération helvétique. Certes, ces chiffres sont éloquents, mais ils ne peuvent que signaler des résultats matériels. Ce qu'ils ne disent pas, c'est que, au point de vue moral, le mal est encore plus grand qu'au point de vue industriel. Aux bons rapports existant entre des pays voisins faits pour s'estimer et s'entendre ont succédé, au moins en Suisse, d'autres dispositions qui se manifestent par le refus de recevoir nos produits et d'accueillir les représentants de nos industries. Dans ces conditions, il est à sou-haiter que le vote du Conseil général du Rhône contribue à un rapprochement conforme aux sentiments et aux intérêts des deux nations. (Débats.) Les Fifres stéphanois

Voici le texte de l'allocution prononcée, au vin d'honneur offert aux jeunes fifres stéphanois, à l'occasion de leur succès au concours musical de Lyon: Au nom des Fifres stéphanois, je lève mon

verre à la ville de Lyon. (Bravos prolongés.) Lyon, la grande cité industrielle, a toujours su trouver dans les arts un délassement à ses Ils sont légion les artistes peintres, seulp-teurs, poètes et musiciens qui font une auréole de gloire à la cité lyonnaise.

Aucune manifestation artistique, quelle que soit la forme sous laquelle elle se présente, ne laisse Lyon indissérent; nous en avons eu la preuve lors de l'inoubliable désilé du concours musical. Que tous les amis connus et inconnus dont

les mains se sont tendues vers nous, pleines de fleurs, que tous ceux dont les bravos re-tentissent encore à nos oreflies reçoivent ici mos remerciaments sincères.

Merci à tous : au comité du concours, à nos dévoués et généreux commissaires, MM. Co-chet et Jovard, merci, mille fois merci !

Salut fraternel à l'Ondine genevoise. Nous avons mêlé les plis de nos drapeaux, et nous restons, après comme avant la lutte, unis de eœurs. Vive la Suisse! (Applaudisse-

ments. senvole à Lyon l'accolade fraternelle de sa sour en travail, la ville de Saint-Etienne, et ses remerciements pour l'accuelt-fait à ses enfants.

A la ville de Lyon Là sa gloire là sa prospérité l

Correspondance

Nons recevons la lettre suivante de M. Carlet, ancien porteur de contraintes, I, place des Tapis, à la Croix-Rousse:

Monsieur le rédacteur, Irrégularité des patentes... Sous ce titre, jeudi 23 courant, vous informicz vos lecteurs que j'ai adressé une lettre au Conseil général par laquelle j'informe ces Messieurs que, à la Groix-Rousse, on paie plus cher qu'au passago de l'hôtel-bieu, c'est vrai; mais ce n'est pas pour la Croix-Rousse, c'est pour tout Lyon qu'est faite ma réclamation.

Rue Bugeaud on paie plus cher que rue de

la République.
Rue Marc-Antoine-Petit, on pais plus cher que place Bellecour. Les propriétaires de la rue des Tables-Claudiennes diennes paient pour les fenêtres de 1º et 2º étage 3 fr. comme place des Terreaux, etc.,

Place Carnot, on ne paie pas mieux, sur les quais on paie autant, à la Guillotière, c'est de nême pour les propriétaires. Comme celle qui rapporte quatre mille francs,

C'est tout pareil pour les propriétés quoique ca, pas juste.
Pour les patentes, c'est comme pour les oc-

ta maison qui en rapporte cent, paie deux mille

rois, on fait payer les quantités, la qualité? on n'y regarde pas!

Une 5' classe, rue Pouteau, paie 32.625 //; une 5' classe rue de la République paie 10.93 je dis dix francs 93 cent. pour cent francs de location.

Anciennes Arênes Lyonnaises

M. Frédéric Bauda, auquel nous devons de fort belles courses de taureaux, donnera aujourd'hui dimanche 26 août, avec un extraordinaire rabais de prix, une grande représentation tauromachique, avec le con-cours du célèbre matador Templao et du

rejonéador indien Tinc-Kang Choug-Onork. Comme intermède, signalons une panto-mime française, le Malade imaginaire et une pantomime indienne.

Le Congrès des Sourds-Musts

Le Congrès des sourds-muets, qui s'ou' vrira à Lyon le 2 septembre prochaîn, sera presidé par notre confrère, M. Henri Gaillard, rédacteur en chef à la Gazette des sourds-muets.

Le Congrès des Sociétés Coopératives Les séances du Congrès se tiendront dans les salons de l'Hôtel de Ville, aux jours et heures ci-après : Dimanche 26, à dix heures du matin pour

la vérification des pouvoirs et la constitution du bureau. Lundi 27, à deux heures et huit heures du

soir, deuxième et troisième séances. Mardi 28, à deux heures et huit heures du soir, quatrième et cinquième séances. Mercredi 29, à deux heures, sixième et

dernière séance du Congrès. Le mercredi 29, à sept heures du soir, un grand banquet de clôture sera donné au restaurant Gagnière, cours Vitton prolongé. Il sere présidé par M. Paul Doumer, dé-

Consulat de Gréce M. Spiridion Certzeti a été nommé gérant. du consulat de Grèce à Lyon, pendant l'ab-

sence de M. Kalogeropoulos, en congé. Postes et Télégraphes A partir du 1er septembre prochain, un établissement de facteur-receveur sera ouvert à St-Julien-des-Chazes, commune ac-

tuellement desservio par le bureau de Chanteuges. La circonscription de cet établissement se composera des communes de St-Juliendes-Chazes, Prades et Charroix.

Avis aux Chasseurs lyonnais

Les propriétaires de Beynost (Ain) s'étant reunis entre eux, viennent de décider que la chasse est réservée spécialement aux habitants de la commune et de celles

voisines. Encore une chasse gardée!

Comité des fêtes de l'Exposition

Voici la composition du comité des fêtes do l'Exposition dont nous parlons dans notre premier article:

MM. Bachelard, E. Bardon, Bellemain, Brac de la Perrière, Bunand, Chabrières ills, Clarct Parmentier, Perdrix, Prosper Perrin, Piotet, docteur Rebatel, Chevillard, Maurice Tardy. Alphonse Coignet, Marc Aynard, Pierre Tresca, Faurax, Joannard, Gauthier-Péju, Pierre Ponraurax, Johnard, Gatthier-Feji. Fierre Fon-cet, Jourdan, Detroyat, de Jerphanion. Pasquet. Ferrand, René Mollard, Gonindard, J. Pey, E. Lamy, Albert Gaismann, Guigue, docteur Gi-rard, Teste, J.-M. Champagne, Bourgeot, Du-

menge, Cochet, Rochex. Ce comité s'est rénni à plusieurs reprises et a décidé de donner une première fête

demain dimanche 26 courant. Cette fête organisée par les Sociétés nautiques lyonnaises, comprendra des courses à l'aviron qui réuniront les meilleures équipes de Macon, de Besançon, de Genève et

Elles commençeront à deux heures et

demie. Le magnifique cadre dans lequel elles seront données contribuera au succès de cette journée qui sera suivie de plusieurs

d'anes et d'une fête de nuit qui réserve des surprises. Avis aux Grands Artistes habitant Lyon

Le comité s'occupe, en effet, de l'organi-

sation d'une bataille de fleurs, de courses

M. Victorien Sardou cherche un Don Quichotte pour sa pièce que l'on doit jouer, cet hiver, au Châtelet. On sait qu'il a déjà mis la main sur un

Sancho Pança inestimable : le joyeux Dailly.
Voilà le cas ou jamais pour le grrrand

Fort des Célestins de poser sa joyeuse can-

Agrégation de Grammaire Nous apprenons que M. Paul Fournier, de Lyon, élève de l'Ecole normale sunérieure de Paris, vient d'être reçu premier à

l'agrégation de grammaire. Nous adressons à M. Fournier nos meilleurs félicitations. La consommation du vin

D'une curieuse statistique fournie par le

service des contributions indirectes, au

sujet de la consommation du vin dans les grandes villes, il ressort que chaque habi-

tant de Lyon consomme en moyenne 185

litres de vin par an et tient le dix-septième rang pour la consommation du vin.
Par contre, St-Etienne arrive deuxième, avec une moyenne de 234; Paris, avec 194, est au treizième rang et Marseille tient le

seizième avec 187 litres. Enfin, Roubaix, tient le dernier rang avec une moyenne de 19 litres, alors que Nice figure au premier rang et tient la corde avec une consommation moyenne de 243 litres par habitant.

se rapportent à l'année 1893.

Congrès agricols

Hier soir a eu lieu au Parc le banquel du Congrès auquel M. Aynard a ssisté. Nous en parlerons demain & loisir.

Le Royaume et l'Empire On lit dans le Figaro : Sait-on comment, anjourd'hui encore, les jennes bateliers qui descendent le Rhône, de Lyon à Arles, désignent — en dépit des

reglements qui ont proscrit l'idione provençal des écoles — la rive droite du fleuve et la rive gauche? Ils disent: Rejaume pour indiquer la

côté droit, le côté français, et pour indiquer le côté de l'Italie, Empiri.
Royaume et Saint-Empire..... Et c'est

ainsi que les traditions durent, plus invincibles que les lois ! Ces parisiens découvrent toujours l'A. mérique l

Il n'est pas un lyonnais, — sans mêmo parler des membres de l'Académie de Gourguillon, — qui ne sache que la rive gauche de la Saône — et non du Rhône s'appelle le côté de l'Empire et la rive gauche le côté du royaume, dans la langue des mariniers et des riverains.

Aujourd'hui encore, les vicilles commeres de la Croix-Rousse ne disent-elles pas de leurs petits mioches turbulents qu'ils mènent la royale, en souvenir des dése dres des soldats du roi ou royaux.

Un arrêté utile à prendre

La plupart des médecins demandent quo la liberté de cracher soit réglementée au nom de la santé publique. Nous leur donnons certainement raison en ce qui concerne les omnibus et les voitures des tramways. Le sentiment de la propreté se joint à la science pour réclamer des mesures sévères contre les voyageurs qui n'ont pas le souci

de ce qu'ils doivent à leurs voisins. Ces mesures devront surtout s'appliquer aux cochers ou palfreniers se rendant au

Leur façon par trop américaine de cracher sur le parquet motive la question que nous posons à M. le docteur Gailleton: Pourquoi n'interdit-on pas de cracher dans les Omnibus et Tramways de Lyon, comme cela existe d'ailleurs pour ceux de

Marseille et de Paris?

Le public qui paie a droit à des égards; il peut donc exiger que les privilégies dont nous parlons, conforment leur tenue à cello des voyageurs de la classe dans laquelle ils sont parfois admis par faveur. M. le maire de Lyon est médecin; un arrêté de lui scrait tout indiqué et produis rait un excellent effet auprès de ce public qui paie et par conséquent a droit à des

certains égards de la part du personnel des La bannière de la Basilique

Mercredi, lors de savisite à l'Exposition. Mgr Coullié s'est longuement arrété devant la belle vitrine de la maison Perret, Charpenel et Dupont où était exposée, à côté de deux chasubles, dont une tissée sur

drap d'or, l'autre brodée au petit point, une bannière qui est un pur chef-d'œuvre d'art, Cette bannière, offerte à l'archevêque par M. Perret, au nom de ses associés, est destinée à remplacer celle que possédait depuis plus de 40 ans, la vieille basilique et qui, restaurée par les soins de M. Louis Abric, figure dignement encore dans les

mêmes vitrines, est en poult de sois La broderie artistique qui est l'œuvre de Mme Apais Kabre.

C'est une sorte de reproduction de la nouvelle église, ear les trois médaillons brodés au point de satin sur le fond représentent les décorations de la voûte principale: l'Annonciation, la . Conception et la Nativité. Cette œuvre fait grand honneur à la mai-

son Perret, Charpenel et Dupont et aussi à

Mme Fabre, qui a su vaincre les difficult d'un travail aussi délicat.

Les Enfants en nourrice La direction de l'hygiène publique vient d'inviter les préfets à prendre un arrêté de complète interdiction pour l'allaitement artificiel des enfants, non seulement des biberons métalliques, mais encore des bi-berons à tube de différents types de fabri-cation dont l'usage était encore autorisé

par des médecins inspecteurs. En outre, il sera défendu aux nourrices d'administrer aux enfants agés de moins d'un an une nourriture solide quelconque, a moins d'une prescription médicale for-

mulée par écrit.

Ecole spéciale militaire Les examens oraux pour l'admission & l'école spéciale militaire en 1894 commenceront à Lyon le 16 septembre prochain, &

6 h. 3/4 du matin. Un avis ultérieur fera connattre le local où se passeront ces examens.

Notre commerce avec la Russie

Nos relations avec la Russie créent au commerce Lyonnais une situation exceptionnelle et dont nous devrions pouvoir tirer parti pour notre commerce d'importation. Il est malheureux que nous soyons dépassés par les Allemands et les Anglais, nous ne venons qu'au troisième rang, et encore pour une valeur des plus inférieures. Depuis le dernier traité que la Russie a

passé avec l'Allemagne, celle-ci gagne du

terrain de jour en jour. Les Anglais en sont déjà inquiets. Faudrait-il des grands efforts pour lutter avec avantage contre nos concurrents?

Ecole polytechnique

Nous rappelons que les examens oraux du concours d'admission à l'Ecole poytechnique en 1894 commenceront, à Lyon, lundi, à sept heures du matin. Ces examens auront lieu dans les salles du lycée Ampère.

Les candidats devront se présenter sans qu'il lear soit adressé de convocation spé-

Encore Caserio

Nous donnous cette dernière information au sujet de la tête de Caserio.

On assure que la tête de Caserio aurait été, le jour même de l'exécution, retirée de l'ossuaire du cimetière de la Guillotière au carré D. 11, et transportée à la Faculté de médecine, dans le laboratoire du docteur Lacassagne, où le moulage aurait été prisa Comme pour les assassins qui sont tombes précédemment à Lyon sous le couperet de l'exécuteur des hautes œuvres, M. le docteur Lacassagne, professeur de medecine légale, a fait prendre la tête et l'a fait

porter à la Faculté de médecine. Le 22 août, cette tête a été moulée. L'empreinte en sera conservée, comme la tête clle-même d'ailleurs, qui a été placée dans un bocal d'esprit de vin et déposée au musée de médecine légale.

- Elle figurera sans doute à côté de celle de Dumedord, qui oct de conselleut état de - nue agurera sans doute a cote de de Dumolard, qui est ca excellent état de conservation et près du squelotte de Gonza

chon entièrement reconstitué, coi pièces principales du masée crimin Faculté de médecine.

Désormais, nous ferons le silence le plus

Désormais, nous ferons le versassité de

absolu autour de la tombe de l'assassin d Les chissres que nous donnons ci-dessus président Carnot.

Les délégués à l'Exposition

La réunion organisée par le parti ouvrier de St-Denis pour entendre rendre compte de leur mandat les délégués à l'Exposition de Lyon a cu lieu hier soir. Le citoyen flevillers délégué du syndicat des cuirs et peaux a relaté ses visites dans les diverses usines de cuir et de caoutchouc de Lyon; le citoyen Pradinaud a parlé de l'exposition métallurgique et a protesté contre les insi-nuations malveillantes publices à son sujet par quelques journaux parisions. Il s'est elevé ensuite contre la mauvaise organisation de l'Exposition qui a refusé aux délégués des entrées de faveur ; l'Exposition ouvrière de Lyon a été réléguée au fond du Parc et des récompenses systématiquement

refusées à ses membres, etc.
Le délégué a offert enfin en exemple aux ouvriers de Saint-Denis la solidarité écono-mique des ouvriers lyonnais, très unis dans

leur syndicat. Le maire de Saint-Denis a parié dans le même sens, et le vote d'un ordre du jour de félicitations aux délégués a terminé la

Direction générale des Douanes

Une adjudication publique pour la fourniture des essets d'habillement, de coissure et d'équipement nécessaires aux agents des brigades des douanes de France et d'Algérie aura lieu à la direction des doua-

d'Algérie aura neu a la direction des doua-nes de Paris, 14, rue de l'Entrepôt, le lundi 8 octobre 1894, à dix heures du matin. Les cahiers des charges indiquant la composition des lots, les conditions à rem-plir pour être admis à soumissionner, les clauses et conditions de l'adjudication sont déposés dans les bureaux de toutes les directions des douanes, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 10 heures du matin à 4 heures du soir.

Les types de draps, molletons, toiles et doublures A employer pour la confection des effets d'habillement, ainsi que les modèles-types des objets de coifiure et d'équipement, sont déposés à la direction des douanes de Paris, i4, rue de l'Entrepôt, où ils pourront être examinés sur place.

FAITS DU JOUR

Une bande de vauriens.— A to h. 1/4 du soir, le sieur Monthioux Julien, débitant, chemin de la Vitriolerie. 39, voyait entrer chez lui, une bande d'environ quinze individus, Ceux-ci, prétextant être à la recherche d'un de leurs camarades, à qui ils voulaient faire un mauvais parti, obligèrent le cafetier à descendre dans la cave pour voir si celui qu'ils cherchaient ve s'y trouvait pas caché.

Quélques minutes après ils invectivèrent la nommée Chapuis, demeurant même adresse au rez-de-chaussée, et pénétrèrent dans son domicile. La poussant dehors, ils la frappèrent brutalement ainsi que son mari qui arriva sur

brutalement ainsi que son mari qui arriva sur

ces entrefaites.
Les gardiens, prévenus, sont arrivés sur les fieux et n'ont pu arrêter que deux de ces chenapans, Cutaz André, 16 ans, et Durand Antoine, 16 ans, tous deux jardiniers.

A l'Hôtel-Dieu. — Vendredi matin à 2 heures, on a transporté à l'Hôtel-Dieu, le nommé Duport Joseph, 36 ans, voiturier demeurant Grande-Rue-Saint-Clair, 80, qui, s'étant endormi sur le parapet du quai de l'Hôpital, était, par suite d'un mouvement dans son sommeil, tombé sur le bes port Dens cette chête il clorbé tombé sur le bas port. Dans cette chûte, il s'est fracturé la cuisse droite et cassé une dent.

Accident de volture. - A a heures du soir, te nomme Boyron, 26 ans, garcon boulanger, arrivant sur l'avenue de Saxe, voulant desarrivant sur l'avenue de Saxe, vouant des-cendre d'un camion sur lequei il était monté, est tembé si malheureusement qu'une roue du véhicule lui a passé sur le corps, lui faisant de graves contusions qui ont nécessité son trans-port à l'Hôtel-Dieu.

Mort subite. — Hier matin, un homme âgé de 35 ans environ, est tombé à la suite d'une attaque épileptique. Relevé aussitôt, il a été transporté dans une pharmacie voisine.

Tous les secours ont été inutiles.

Lundi 3 septembre, ouverture de la vaste annexe des Grands Magasins AUX DEUX PASSAGES; mise en ventede Toiles, lanc, Rideaux. Couvertures.Couvre-pieds. Lingerie, Bonneterie, Trousseaux de pensionnaires, Literic complète, Meubles de lous styles, etc., etc.

Amoublements. - Fabrication de meubles ordinaires, riches et du Meuble d'art. Bièges, tentures et literie complète. Au Colosse de Rhodes, maison Henri Bonjour, successeur de M. Dufin, cours de la Li-

Chronique Régionale

Nous rappelons à nos correspondants que lorsqu'ils affranchissent leurs HORS-SAC à 5 centimes, il est indispensable qu'ils laissent les enveloppes OUVERTES. Autrement, dela les fait taxer à 30 centimes.

RHONE

Saint-Genis-Laval. — Vogue annuelle. — Aujourd'hui dimanche, lundi et mardi, grande vogue annuelle tenue par les jeunes gens de la localité.

Programme de la fête:
An heures, tir à l'anguille.
A midi, Course de chevaux pour amateurs et labitants de la localité; i'' prix: une montre et une chaîne en argent; prix: 8 francs en espèces; inscription: 1 franc.
Ab heures du soir, Bal public jusqu'à minuit.

Lundi. - A 8 heures du matin. Promenade

Lundi. — A 8 heures du matin. Promende des jeunes gens, musique en tête.

A 1 heure du soir, course en sac.

A 2 heures, course de bieyelettes pour les amateurs. 1º prix, 15 fr.; 2º prix, 8 fr.; inscription, 50 centimes.

A 3 heures, course à pied par les jeunes filles.

A 4 heures, quadrille d'honneur par les vo-gueurs et bal jusqu'à minuit. Mardi. — A 8 heures du matin, promenade des ieunes gene province en têle.

Mardi. — A 8 houres du matin, promenade des jeunes gens, musique en tête.

A 9 heures, jeu du pot cassé.

A 10 heures, jeu de la seille

A 11 heures, jeu de la poële, courses de cerceaux par les cufants de la commune.

Un brillant orchestre composé de 20 musiciens sous l'habile direction de M. Girier, exécutera les morceaux les plus variés de son répertoire.

COIRE

Saint-Etienna. — La Crise municipale. — Les conseillers démissionnaires nous communiquent la décision suivante :

Devant le refus absolu de la majorité du conseil municipal d'abandonner son funeste projet de construction d'un hôpital à Bellevue.

Projet de construction d'un hôpital à Belle-Vue.

Devant cette intention bien arrêtée de braver ainsi l'opinion publique dont les protestations se font jour de toutes parts, la minorité démissionnaire a jugé de son devoir de ne point attendre plus longtemps pour en appeler au suffrage universei devant l'arrêt duquel chacun saura sûrement s'incliner.

A cet effet, dans une réunion, la minorité faisant d'abord appel au dévoûment de M. le sa dozible démission, et de rester à son, poste, promis.

Les animes

cans l'interet de la cite, ce qui l'approisis.

Les antres membres ont décidé d'adresser sans retard à M. le préfet, une nouvelle lettre lui notifiant leurs démissions.

an nomant leurs démissions.

— Conseil général. — La séance d'hier matin n'à pu avoir lieu faute de conseillers.

La plupart sont en effet, à Feurs où ont lieu la céans de monorait.

Mil. Moyse, Gally, Cosneloup, Gonrganel et Marie, ont, dans la séance du soir, été dési-

gués comme membres de la commission dé-

partementale.

Le conseil a voté une résolution tendant à recommander lo degrévement intéresant les victimes du chômage sans distinction de profession.

Séance lundi. - La grève du Chambon. - Rien de nou-veau au sujet de cette grève. Le plus grand calme règne. Une réunion des ouvriers a eu licu hicr soir, d'importantes résolutions y ont

— Grave accident au Chambon. — Un triste accident s'est produit hier matin à l'usine Baudoin-Thévenet. Alexis Reymondier, 46 ans, étant monté sur une échelle qui s'est effondrée, a été précipité sur le sol et s'est grièvement blessé.

Il a été conduit à UNITATION Il a été conduit à l'Hôtel-Dieu de Saint-

ISERE

Grenoble. — Conseil général de l'Isère, séance du 24 août. — Le Conseil vote des secours à d'anciens employés départementaux ou à leur

— Une somme de 600 fr. est votée pour les fouilles archéologiques de Vienne. — Une violente discussion s'engage au sujet du rapport sur l'asile départemental du Perron. M. Saint-Romme voudrait le medecin attaché à l'établissement pour éviter des faits

taché à l'établissement pour éviter des faits graves qui se sont passés:

— Le Conseil vote une somme de 300 fr. au profit de l'œuvre Carnot, créée par les Dames de France.

— M. Jay communique à l'administration une lettre de M. le Maire de Gières relative à diverses questions intéressant la commnne et ayant trait aux agissements de la Compagnie du Chemin de fer. M. Jay prie l'administration après examen, de faire auprès de la Compagnie les dénarches nécessaires pour que satisfaction soit donnée aux réclamations de la commune de Gières. commune de Gières.

Le conflit de la ganterie. — Une déléga-tion d'ouvriers gantiers, composée de MM. Faure, Vaussenat, Sillon, conseillers munici-paux et de M. Giroud, scerétaire de la Chum-bre syndicale ouvrière, s'est rendue hier à la smairie où elle a été reçue par le maire, M.

La délégation a exposé dans tous ses détails la situation actuelle de la crise.

Les ouvriers reconnaissent formellement aux patrons la propriété des déchets; mais ils revendiquent un droit de travail sur les mor-

ceaux.
En conséquence, ils s'engagent à les rendre au patron, à condition que celui-ci consente à les faire bénéficier du produit de la vente des déchets, au prorata du travail accompli par chaque ouvrier.

M. Gaché a promis aux délégués d'entretenir les patrons des revendications des ouvriers.

Vienne. - Manœueres de garnison et de pon-Vienne. — Manœueres de garnison et de pon-tage. — Nos lecteurs nous sauront gré, sans doute, de leur donner en une seule fois le compte rendu des manœuvres. La journée du 22 août, début des manœuvres, n'a pas eu un grand intérêt, l'on s'est borné à

échelomer dans les diverses positions, les troupes qui devaient les occuper, et à prépa-rer tous les services de manière qu'ils soient

rer tous les services de manière qu'ils soient prets pour le lendemain.

On a pu reconnaître que toutes les dispositions avaient été prises pour amener un bon résultat; et l'on ne peut que féliciter les officiers chargés de ces divers services.

Nos lecteurs à qui nous allons faire connaître le compte readu des journés des 23 et 24 août, comprendront que seules ces deux dernières avaient une réelle importante.

Journée du 23 août. - Une foule nombreuse de curieux, de bonne heure s'était portée sur les rives du Rhône de façon à ne rien perdre du spectacle qui s'offrait à leurs yeux.

L'on se sonviendra certainement du thême que nous avions donné dans un des numéros.

précédents, il s'agissait pour l'armée de Lyon, de refouler le parti ennemi sur la Bourbre; ce programme a été rempii ; le matin, l'on a simulé une défense du pont Ste-Colombe, les rues de cette commune ont été traversées par l'armée assiegeante, laquelle s'est retirée ayant devant elle des forces supérieures. Le pont a été coupé pour empècher le passage à l'armée envahissante. De part et d'autre, il y a eu une forte fusil-

A six heures et quart, le pont a été com-mencé, et à huit heures les troupes effectuaient

beur passage.

Sont passés sur ce pont: M. le gouverneur militaire, qui était suivi de tout son état-major tenant en mains leurs chevaux, 4 bataillons d'infanterie, un régiment de cavalerie, une batterie d'artillerie à cheval, le tout sans au-

L'on remarquait sur la rive droite, M. le général Voisin, gouverneur militaire de Lyon, commandant le 14° corps, arrivé sur les lieux

commandant le 14° corps, arrivé sur les lieux le matin à sept heures, ainsi que son état-major, six ou sept généraux de division et de brigade, plusieurs lieutenants-colonels du génie et de pontonniers.

Les spectateurs ont joui à ce moment d'un coup d'œit superbe.

Alors les troupes se sont dirigées sur Pont-Evèque et Septéme, où devait avoir lieu l'action principale. Elle n'a été terminée que dans l'après-midi, au signal du général Gros qui dirigeait les manœuvres.

Le gouverneur général, son état-major, ainsi que les officiers généraux, sont repartis pour

Le gouverneur général, son état-major, ainsi que les ofliciers généraux, sont repartis pour Lyon dans l'après-midi.

Le bataillon du 52º de ligne, en garnison à Vienne, a regagné son casernement vers les 3 h. les 2 bataillons du 96º de ligne ont été cantonnés à Vienne, M. Larrivé négociant a logé chez lui le général Pédoya.

— Journée du 24 août. — Cette journée est la clôture des manœuvres; près de Saint-Symphorien-d'Ozon, un engagement a eu lieu, le dernier, près d'un bois appelé bois de Cornavent; cet engagement n'ayant eu qu'une mi-

vent; cet engagement n'ayant eu qu'une mi-nime importance, il scrait superflu d'en rappe-ler les diverses phases à nos lecteurs.

Aussitot aprês, l'armée de Lyon a pris le chemin qui conduisait à ses quartiers respec-

enemm qui conduisat a ses quarters respec-tifs.

Enfin hier matin, 25 août, les pontonniers ont construit un nouveau pont, toujours en face de l'Isle, les téoupes ont traversé sans accident. Quelques instants après le public a été admis lui aussi à effectuer le passage du dit pont, et tout le monde s'est retiré emportant un bon souvenir des manœuvres.

- Société de tir. - MM. les amateurs ainsi que les sociétaires sont prévenus que la clêture du concours et le banquet annuel ont été renvoyés au dimanche 2 septembre prochain à midi, et que le tir aura lieu toute la journée le dimanche 26 août.

Volron. — Concours agricole. — Au concours régional agricole qui sera donné à Voiron le 9 septembre prochain et qui promet d'être des plus brillants en raison des nombreuses demandes d'admission déjà reques par la Société d'agriculture de l'arrondissement de Grenoble, d'agriculture de l'arrondissement de Grenone, vient d'être annexé, par décision de M. le ministre de l'agriculture, un Concours national pour la race bosine du Villars-de-Lans pour lequel 4,000 francs alloués par l'Etat seront d'istribués aux éleveurs de n'importe quel département qui y prendront part.

VAUCLUSE

Avignon. - Un scandale. - C'est avec soulagement que les habitants ont vu enfin la po-lice mettre un terme à un état de choses qu'il n'était plus possible de tolérer. Si la lumière se fait, il est probable que l'affaire aura son dénouement soit devant les tribunaux.

Des révélations ont déjà été faites, puisque la femme Laget Mélanie, qui gérait le prétendu bureau de placement de la rue d'Amphoux, a été mise en état d'arrestation sous l'inculpa-

La maison avait deux issues, l'une dans la rue d'Amphoux, pour le bureau de placement l'autre, rue l'our-de-la-Terre, pour une sorte de guinguette-restaurant, dont la clientèle or-

dinaire se recrutait parmi les gens qui, les jours de marchés particulièrement, fréquen-tent les enuirons de la place Pic.

La vigueur avec laquelle a agi la police montre que son inaction résultait de son ignorance des faits.

Les habitants avaient fait une pétition qui a

été le point de départ d'une action immédiate. Il ne serait point étonnant que quelques personnes fussent mêlées à cette affaire.

sonnes iussent metees à cette affaire.

— Un perroquet suspect. — M. Jourdan, agent de la sûreté à trouvé jeudi un perroquet qu'il tient à la disposition de son propriétaire. Interrogé très longuement par l'habite agent, ce perroquet s'est obstiné à ne pas révêter le lieu de son domicile.

A-t-on affaire à un superbe vagabond, ou se trouverait-on en présence d'un individu intéressé à cacher son identité! Le perroquet est étroitement surveillé.

- Au feu! Au feu! - A huit heures, hier soir, le toesin annonçait un incendie au quartier de St-Ruf. Le feu s'était déclaré dans la maison Mantel louée à Mme Morcau, la forte chanteuse bien connuc. Il a été rapidementéteint, mais plusieurs robes, du linge, etc., ont été brûlés. été brûlés. L'immeuble a soussert des dégâts qui s'é-

lèvent à 13,000 francs.

— Une heure, environ, avant ce sinistre, un autre incendic éclatait au Pontet, quartier du

Les dégêts s'élèvent à 1,000 francs. Le pompier Gontard a fait preuve de dévou-

ment.

— Conseil général. — Séance du 24 août. —
Lo conseil général a procédé à l'élection de la
commission départementale.

Ont été élus : NiM. Abel Bernard, 15 voix,
Roux, Vialis, Liotier, 11 voix; Monition, dix
voix. — Votants : 19.

— Conseil général. — La clôture de la session a été marquée par un vif incident. M.
Saint-Martin, ancien député boulangiste de la
Seine, a proposé un vœu de révision de la
constitution, dans lo sens démocrafique, Treize
conseillers seulement, sur 22, étant présents, conseillers sculement, sur 22, étant présents, M. Guibert a demandé le renvoi de la discussion à la session prochaine. Cette proposition a été repoussée par 6 voix contre 5. Le préfet a fait alors des réserves expresses sur la léga-lité de ce vœu. M. Guibert et M Jourdan ont quitté la séance, pour empêcher le quorum d'être atteint.

La séance suspendue a été reprise et la clèture de la session prononcée sans autre inci-

HAUTE-SAVOIE

Annocy. — Dramatique suicide. — Le sieur Degeorges, ouvrier à Annécy. où il jouissait de la plus mauvaiso renommée, s'est, après ayoir menacé sa femme qui s'était retirée dans sa famille, porté un coup de couteau

en plein cœur.
Degeorges s'était enivré avec de l'absinthe.
La lame, longue de 9 centimètres, avait pénétré entièrement dans la poitrine jusqu'au

sein gauche.

La mort a du être foudroyante, car il tenait encore sa pipe de la main droite.

Pour ne pas se manquer, il avait eu le soin d'écarter son gilet et sa chemise du côté où il voulait se frapper.

M. Dupny

M. Dupuy, président du conseil. n'a pas été très fatigué de son voyage de Vernet-les-Bains à Ille-sur-Tet.

Sa santé va en s'améliorant; toutefois, il ne quittera pas Ille-sur-Tet avant une dizaine de jours, à moins qu'il ne soit rappelé à Paris pour une affaire urgente.

La rencontre d'hier

M. Gaston Lesaulx a été légèrement atteint d'un coup d'épée à la première reprise.

Les étrangers expulsés

Le ministre de la justice prépare une loi rigoureuse contre les étrangers expulsés qui rentrent en France.

Conseil général réactionnaire

Le conseil général de Maine-et-Loire a émis un vœu demandant que l'essai de mobilisation de deux régiments de cavalerie projeté pour septembre prochain n'ait pas lieu en Maine-et-Loire à cause des dégâts qui seraient occasion-

nés.
M. Labourdonnaye, dans son rapport sur la situation scolaire, ayant fait le procès de l'enscignement laique, le Pretet a pause d'énergiquement, déclarant que les écoles laiques enseignaient aussi la morale et le devoir. Les conclusions du rapport ont été adoptées par une voix contre trois.

Cérémonie commémorative

La cérémonie commémorative du combat du 25 août 1870 a eu lieu hier à Passavent. La cérémonie avait un caractère très impo-

Un drame

Le ministre de la marine a reçu la nouvelle d'un drame qui s'est déroulé, en rade de Saigon, à hord du cuirassé La Triomphante.

Plusieurs sergents d'armes avaient reçu l'ordre de mettre aux fers un marin, puni pour

Au moment où un des sergents d'armes se baissait pour fermer le cadenas, le marin, sor-tant un couteau le plongea dans la poitrine du sergent. La mort dumalheureux sergent a élé instan-

Réunion tumultueuse

Ce soir a eu lieu, salle Saint-Mathieu une réunion présidée par le citoyen l'abérot. Celui-ci avait prononcé une violente allocution con-tre les lois scélérates et s'apprêtait à quitter la salle lorsqu'un interrupteur lui repprocha d'avoir indument englouti jadis 240.000 fr. qui appartenaient à la Société coopérative des cha-

peliers, Un tumulte épouvantable se produisit, Le citoyen Faberot se disculpe ensuite prouvant son honnêteté en cette circonstance. Il est vigou-

nonnetete en cette circonstance. Il est vigou-reusement applaudi. Un ordre du jour de mépris contre les mem-bres de la majorité qui ont voté les lois scélé-rates est adopté. La grève générale est ensuite votée.

Le percement du Simplon

Le projet soumis par la Compagnie du Jura-Simplon pour percer un tunnel à travers le massif du Simplon a été approuvé par le Con-

Ce projet ne peut se concilier avec celui du gouvernement italien.

D'après le projet suisse le tunnel devra être terminé en cinq ans et demi avec une seule

Les travaux d'art devront toutefois être construits en vue de la pose d'une seconde Le coût de la première ligne sera de 56 millions et demi, et la seconde ligne augmentera la dépense de 15 millions.

Lord Rosebery

Lord Rosebery, premier ministre d'Angle-terre, est arrivé hier à Paris, où il restera quelques jours.

Vol d'explosif

L'enquête au sujet d'un vol de poudre aux mines de Vezelet établit que c'est l'œuvre d'anarchistes. Les voleurs ont pris 11 kilogrammes de poudre comprimée et 55 cartouches. Pour bien établir leurs intentions, ils ont laissé cette inscription sur la porte : Vive l'a-narchie! ils sauteront les vaches!

L'auteur présumé est entre les mains de la justice. C'est un mineur nommé Nicol, connu pour ses opinions révolutionnaires.
Il fait partie de la classe 1894.

Conseil général du Lot

Le Conseil général du Lot a refusé de pro-céder à la répartition de l'impôt foncier de la propriété non bâtie et de l'impôt des portes et fenêtres, le contingent assigné pour ces deux impôts au département du Lot, étant plus élevé que celui assigné aux autres départe-ments

Le Conseil a ensuite adopté un vœu tendant à ce que le port des lettres soit abaissé à o, 10 cent. et celui des cartes postales à 0,05 c.

Une explosion

Hier, une violente explosion s'est produite à l'établissement central d'aérostation militaire de Chalais-Meudon; un tube de gaz servant à gonfler les ballons, a éclaté; aucun ac-

dent de peronne.

Le hangar sous lequel étaient de nombreuses voitures porte-tubes a volé en éclat et de nombreux débris ont été projetés au loin. Le commandant Renard a fait noyer avec les nombres les metérieurs enfermés font heureux pompes les matériaux enflammés; fort heureu-sement, le samedi, la plupart des ouvriers ne travaillent pas et peu de personnes se trou-vaient là

Une enquête est ouverte pour savoir si on no se trouve pas en présence d'un acte sem-blable à celui qui, il y a quelques mois, a été commis au pare de Meudon.

COURRIER MARITIME

Le Canton, de la Compagnie nationale. venant du Tonkin, est passé vendredi ma-tin au cap delle Armi et arrivera à Marsoille dans la journée de dimanche.

- Le Sidney, courrier de Chine et Japon est arrivé hier. Parmi les passagers se trouve M. Vasseur, délégué du Conseil supérieur des colonies.

Commo chargement, 685 balles de soie, 1.100 sacs de poivre, 900 balles de riz, 800 sacs de cafés, 320 caisses de thé, 1.100 caisses de suif.

Les journaux du Tonkin annoncent que de nombreux pirates continuent lours séries de méfaits. Après plusieurs escarmouches avec nos troupes, une bande redouta-ble a été capturée dans son repaire.

MARCHES

Lyon-Guillotière. - Marché aux fourrages Lyon-Guilloters. — Marche aux fourrages du 25 août.

Foin, 1" choix, les 100 kil. 7.50 à 8.25; ordinaire, de 6... à 7..., — Luzerne nouvelle ch. 6... à 6.50; ordinaire, 5.25 à 5.50. — Paille de seigle, 3.25 à 3.75; de froment, 3.25 à 4,00; d'avoine, 3.25 à 3.50. Droits d'octroi non compris.

Issues Son, les 100 kil. de 8.10 à 9,25. - Fleurages, de 10... à 12.... Rendues à Lyon.

Avignon. — Marché en gros de la place Pie. — Il a été vendu hier, sur le marché en gros de la 2 500 k. de pêches de 20 fr. à 25 fr. les 100 k. 2.000 k. poires, de 15 fr. à 20 fr. 12.000 k. raisinz, de 15 fr. à 20 fr. — 8.000 k. tomates. de 6 fr. à 10 fr. — 2.500 k. haricots, de 20 fr. à 30 fr. — 10.000 k. pommes de terre, de 6 fr. à 6 fr. — 0.000 k. figues, de 00 fr. à 00 fr. — 1.000 douzaines melons, de 2 fr. à 3 fr. la douzaines

LE MONUMENT CARNOT

Etat des sommes versées à la recette municipale, dans les journées des 22, 23, 24 et 25 août 1894:

La commune d'Ecully (Rhône).. La commune de Pontchardon (Orne).....Les membres du Conseil munici-5 » de la Société des Combattants de 1870-1871 du canton de Bel-

ley (Ain)
La commune de Villeret (Aisne).
La commune de Montaigu (Ven-29.50 (Morbihan).
Nicoud, maire de Challes-les-

Eaux (Savoie)..... Les membres du Conseil municipal de Rozier-en-Donzy (Loire) La commune d'Ohis (Aisne).... Merlier, maire de Rumilly-Beaus-

et-Loire), souscription faite dans

pal de Brindas et le secrétaire de la Mairie Les habitants de la commune de Neuville (Eure)..... Les habitants de Villers-en-Ou-

La commune de Lapugnay (Pasde Calais).....La commune d'Estrablin (Jsère). Le maire et les membres du Con-seil municipal de St-Sauveurde-Carrouges (Orne) La commune de Brousse (Creuse) 15 »

La commune d'Osny (Seine-et-Oise)..... La Colonieitalienne de St-Etienne 25 » (Loire) et ses environs..... La commune de St-Rémy-sur-Orne 717 40 (Calvados)..... Les membres du Conseil munici-

pal de Tonnay-Charente (Charente-Inférieure)..... 50 m Total 1.202 40 Sommes reçues antérieurement.. 48.567 90 Total à ce jour.... 49.770 30

VALEURS

Dernier

BOURSE DE LYON

du 25 août 1894

FONDS D'ÉTAT Dernier

cours au comptant cours Ville de Lyon 3 0/0 Ville Marseille 1877 103 47 102 . 3 0/0 Français.... 3 1/2 Français.... Italien 5 0/0 81 65 Foncière 1877. Hatien 5 0/0 Hongrois 4 0/0 Extérieure 4 0/0 Portugais 3 0/0 499 1879. 1883. 67 15 • • • • 426 414 Orient...... Turc 4 0/0 S. D. . Egypte privilegiée... Egypte unifiée.... 460 ... 322 50 327 ... Antriche 1" hypoth. Lombardes ancien.. Lombardes ancien.

nonv...

nonv...

Nord Esp. 4" hyp ...

2º hyp ...

5º hyp ...

Saragosse 4" hyp ...

Gaz de Lyon ...

Creusol ... ACTIONS 740 .. 335 .. 635 62 Crédit Lyonnais.... Foncière Lyonnaise... Banque ottomane... Landerbank..... 545 . 2070 ... 510 239 37 Dombrewa..... Saint-Etienne.... Lombards..... Nord Espagne.... Saragosse Loire... Rive-de-Gier... Montrambert Franche-Comté... VALEURS 120en banque Brasseries Georges Tramways Lyon. ... 548 75 Act. Trifail..... 121 ...

BULLEN TRANCES DE L'OR

Lyon, 25 août.

Comme les jours, les bourses se suivent sans se ressembler, hier les affaires étaient nulles; elles ont été très animées aujourd'hui. Notre rente 3 o/o reste très ferme à 103.47, on demandait les primes dont 50 fin septembre à 104 et 104 o2

104 et 104.02.
3 1/2 0/0, 108.15.
L'Italien suivant l'impulsion générale cote au début 81.40 pour finir à 81.65, la prime dont 50 en liquidation yaut 81.75 et 81.90. Les honneurs de la journée sont pour l'Exté-rieure qui a cu marché fortanimé; il s'est traité de grosses affaires sur ce fonds d'Etat qui elôture à 67.20 demandé, primes en liquidation 67.40 dont 50 et 67.50 dont 25. Nous persistons à croire que c'est la position de place qui seule motive la tendance qui est carrément à la hausse sur cette valeur.

La Landerbank toujours très ferme, 543 ct Autrichiens 730. Lombards 239. Valeurs ottomanes sans changement appréciable. Turc 25.42. Banque ottomane 635.62,

BOURSE DE PARIS

du 25 août 1894

VALEURS	Cloture	Cloture !	VALEURS	Dernie
à terme	d'hier	d'aujour	au comptant	cours
à terme 3 0/0 Français. 3 0/0 amortiss. 3 0/0 amortiss. 3 1/2 Français. Italica. Extérieure Hongrois 4 0/0. Portugais. Russe otient. Egypte unifiéo. Banqu de France Grédit Foncler. Grédit Lyonnais. Banqu obtomano. Landerbank Paciama Paris-Lyon-Méd. Autrichiens Lombards. Soragosse. Nord Espagne Snez. Consolidés Lots Panama.	103 37 108 20 81 35 66 78 635 543 75	103 50 108 35 81 65	Tunis 3 0/0 1892. Pusion ancionne. Fusion nonveile. Ville Faris 55 - 66 - 69 74 75 76 86 94 2'/2 Ville Marselle 71 Ville Lyon Foncière 1877. Communale 1879 Poncière 1879. Communale 1889 - 4835 - 4835 - 4835 - 4835 - 4836 - 4	400 50 405 408 75 408 75 416 550 424 500 50 503 408 50 500 50 411 323
			Priorité espagu. Sarag. 1" hypot.	267 273

| 103 40 | Egypte uninee | Frivilégiée | Privilégiée | Pri Portugais 3 0/0... Ture 4 0/0 D... Hongrois 4 0/0... Russe-Orient...

BULLETIN FINANCIER DE PARIS

3 0/0 Français... 3 1/2 0/0 Français. Italien 5 0/0... Extériente 4 0/0...

APRÈS BOURSE

103 48 Egypte unifice .

637 50

On ne s'attendait guère pour une bourse de samedi à voir une séance aussi animée; presque toute la cote est en hausse.

Notre rente 3 o/o débute avec 0,18 d'avance sur la précédente clôture et reste à 103,37. Le 3 1/2 moins agité se contente du cours de 108 37.

108,37.
Voilà l'Italien qui fait encore des siennes!
De son cours de début 81,60, il arrive sans difficulté à 81,80, bénéficiant ainsi de 0,40 sur hier. Il faut s'attendre pour la liquidation à une agitation particulière sur ce fonds. L'Extérieure espagnole a tenu aujourd'hui la tête du mouvement de hausse; elle s'inscrit à

6713/32. Nous avons les premiers fait pré-voir la hausse de l'Extérieure espagnole et nous sommes heureux de constater aujourd'hui que nos indications ont pu être profitables aux

lecteurs du Nouveau Lyon. Le 4 o/o ture regagne le cours de 25.45 qu'il avait un instant perdu. Fonds russes assez Sociétés de crédits en bonne tendance. Le

Focietes de credits en bonne tendance. Le Foncier arrive à s'établir au cours de 903. Marché insignifiant sur les valeurs industrielles. Le Suez reste 2.875. Le Gaz fait 1.158. Le Transatlantique 310.

Nos chemins de fer sont moins demandés et accusent une faiblesse qui n'a rien de surprenant après la reprise dont ils viennent de béantificers. nésicier. Marché en banque très animé sur les lots marche en danque tres annue sur les lots turcs qui s'élèvent à 127; on pense qu'ils dépasseront le cours de 130 le mois prochain. Le Rio se relève à 370.62, sous la bonne influence générale. La De Beers en profite aussi

et regagne le cours de 406.87. Le Champ d'Or monte à 56.25 et finit à 54. Londres 24 août. — Bourse. — Clôture en fermete générale. Hausse de l'Italien et de l'Extérieure. Lourdeur du Rio. Valeurs de diamants raffermies. Bonne tendance des valeurs mails characteristes de l'Americani de la company de minières. Chemins américains en hausse, Berlin 24 août. — Bourse. — Après un début ferme, le marché faiblit ensuite sur avis défa-

vorables recue d'alla continuent à être favorisées d'échanges importants et finissent en hausse de 1/8 de florin. Rentes mexicaines lourdes. Autres ren-tes calmes. Chemins de fer délaissés, Sociétés de crédit lourdes. En clôture la tendance est soutenue. En clôture la tendance est soutenue.

Rome 24 août. — Banque Russe. — Le premier septembre commencera à fonctionner la nouvelle banque russe à Gênes, succursale de la Banque Russe pour le commerce étranger.

Crédit mobilier. — Les liquidations du Crédit Mobilier, en conséquence de l'arrêt du tribunal qui a annulé la liquidation de cet établissement, ont renvoyé à une date ultérieure qu'il y aura lieu de fixer, l'assemblée déjà convoquée pour le 4 septembre.

BOURSES ÉTRANGÈRES LONDRES - Tendance ferme.

Cansolidés à terme	102 60	Extérience 4 0/0	67.36
Consolides an compt.		Russe Consolidé	101 50
3 0/0 français	102 50	Hongrois	98.25
4 0/0 français	107	Portugais 3 0/0	24 36
Italien	81 66	Brésilien 4 0/0 1889	69 25
Egypte Unifiée	103 36	Suez	113
Egypte 3 1/2		Lombards	9.36
Egypte Nouveau	105 75	Ric-Tinto	14 66
Daira	104	Tharsis	4 60
Domaniale	105 25	De Beers	45 75
Turc A	64	Argentin 1886	. 65
Ture B	40	Argentin funded	68 50
Tarc C	27 50	Argent en barres	30 12
Terc D	25 12	Change sur Paris	25 32
Ottoman 1871 Tribut		Escompte hors bang.	
Ture Défense	103 50	Prêis à cours jours	
Banque Oilomane	15 30	Retraits	
		1 **	

Banque de Roumanie 6 75 | Versements

BERLIN - Tendance ferme.									
Cons. prussiens 4 0/0	105 80	Antrichiens	145 6						
Cons. prussiens 4 0/0	92 40	Lombards	45 9						
Disconto Commandite	195	Chemins Russes	151 2						
Crédit mob, autrichien	221 70	Rouble comptant	219 4						
tal en	81 80	Bouble fin courant	219 2						
Furc	25 05	Ch. s. Paris 8 jours .	80-9						
hemins Ottomans	109 70	Ch. s. Londres à vue.	29 7						
longrois 4 0/0	99 60	Cb. s. Londres 3 mois	20 3						
longroisor couronnes	92 80 1	Ch. s. Vienne 2 mois	163 2						
Russe consolidé	101 40	Ch.St-Pétersh, 3 mois	215 8						
Russe Orient	63 70	Escompte hors banque	1 5						

VIENNE - Tendance ferme.

7 1121.41								
Crédit mob autrichien Cred. fonc. d'Autriche Antrichiens . Lombards Autriche or . Rente de mai . Rente or , couronnes . Rente hongroise or . Rente long. couron. Actions de la Barque.	478 90 355 10 411 15 423 98 57 97 80 421 70 96	Landerbank Alpines Tabacs ottomans Ghemins ottomans Pièce de 20 franes Change s/Paris à vue Changes/Paris à vue Changes/Londres à v. Changes/Londres am Changes/Berlin à vae	262 20 86 20 218 50 06 80 .9 89 40 40 49 35 124 80 124 35					

FRANCFORT - Tendance ferme. Crédit mob. autrichien 298 25 Disconto Commandite 195 10 Autrichiens actions... 289 50 Coupon Moria..... Pièce de 20 francs... Change sur Paris.... Ch. s. Vienne court.. Change s. Londres... Escompte hors banque

ROME		GÊNES
Halien 5 */	430 32 617 50	vilin 5 % 90 07 vieilit mobilier 129
Méditerranée Changes, Paris	457 50 410 55	Intérieure

PÉTERSBOURG

Russe-Orlent

Change s/Paris Change s/Londres ...

4 0,0 Extérioure.... Ture. 3 0,0 Portugais.... 25 i2 24 50 Egypte 6 0/0..... Change s/Paris.....

AMSTERDAM

2 1/2 0/0 Pays-Bas . 93 25

PETITE BOURSE DU SOIR FRANCFORT - Tendance calme.

Disconto Londards. 93 75 Hongrois. 99 60 Douanes. 191 Banque autrichienne

37-39, Rue de l'Hotel-de-ville

et RUS DUBOIS, 19 Les Grands Magasins de Nouveautés

région qui vendent récliement 50 0/0 MEILLEUR HARCHÉ 50 0/0

AU CAPRICE sont les seuls de Lyon et de la

les articles de première qualité et de la dernière mode qui constituent le Vêtement de la Femme et de la Jeune Fille. IMMENSE SUCCES DES

DE CONFECTIONS POUR DAMES
DE LINGERIE POUR DAMES
DE LAINAGES ET DRAFERIES
DE ZÉPHYRS ET INDIENNES
DE RUBANS, DENTELLES, OCC. La Maison fabrique elle-même ses Soisries et Volours, elle en garantit la qualité

et la solidité. Prochainement: AGRANDISSEMENT des MAGASINS

A LA

AUX SURPRISES

48, Rue de la République, LYON Au fond de la cour Soleries, Lainages, Tolles, Rideaux

Ameublements, etc.

Entrée Libre UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS

L'ALCOGL de MENTHE de IIIULIO Souverain contre indigestions, dys-senteric, cholérine, maux d'estomac, de

cœur, de tête.

Le Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE c'est

Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse calmant instantanément la soif et assainissant l'eau. PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES Excellent aussi pour la toilette et les dents Exiger le nom DE RICOLES sur les flacons

Spécifiez touloure CACHAT Spécifiez toujours CACHAT DEPOT : Pharmacie des Celestins, LYON

NOTRE PRIME Le NOUVEAU LYON a l'honneur d'informer ses abonnés et le taves an co vortu cipaux fabricants de bicyclettes de France, il est en mesure de leur offrir une bicy-clette dite du NOUVEAU LYON, garantie contre tout vice de construction et comprenant tous les perfectionnements vélocipédis

ques réalisés jusqu'à ce jour. Description de la Bicyclette du

NOUVEAU LYON Grand cadre en tubes d'acier étiré à froid, sans sondure. Pédalier étroit, dernier modèle perfec-

tionné.

Tête de fourche à double plaquette en acier estampé. Direction à douille à billes. Roulements en acier trempé et rectifié

Tension de chaîne à l'arrièro.

après la trempe.
Roues égales, de 70 ou 75 cent., ou 75 devant, 70 arrière, au choix. Rayons directs, en acier éprouvé, à haute

PNEUMATIQUES Vital démontables, genre Dunlop ou Vallée. Chaîne à rouleaux trempés et rodés. Guidon droit ou cintré.
Poignées caoutchouc ou buffle noir. Bague de guidon, frein et yarde-boue

entièrement démontables. Tige de selle en tube à T. Pédales à billes à seie ou à caoutchoucknique. recouvrements. Manivelles rondes en acier estampé.

Repose-pieds nickelés détachables.
Peinture triple émail noir vitrifié, parties · richement nickelées. Grand pignon ou roue de chaîne de 18

Pignon du moyau arrière de 8 dents. Développement: (m95 par tour de pédales, la roue motrice étant de 70 cent. Sette genre hamac, Secoche clé dent de lion, burette, pompe et trousse à répara-

tions. Polds: 14 KILOS. La Bicyclette du NOUVEAU LYON

d'une valeur courante de 500 fr., est mise à la disposition de nos abonnés d'un an au prix exceptionnel de 250 fr. Les commandes seront reçues dans nos

bureaux et servies suivant l'ordre des ins-

criptions.

Nous engageons nos lecteurs à se hâter de profiter de cette affaire absolument exceptionnelle, car le chiffre que le fabricant s'est engagé à nous livrer est limité et il n'y en aura certainement pas pour tout le monde. Un échantillon-type de la bicyclette du Nouveau Lyon est en montre dans nos bu-

reaux, 7, place des Terreaux. CONDITION DES SOIES

LYON, le 25 août 1894.

 Nombre	Sorties	France	Estagno	Piémont	Ralie	Brousse	Syrie	Eengale	Chine	Canton	lapon.	Tussah	Perids
.45 .27 .98	Trames. Grèges . Divers	12 13 19	.2		.54.92	• · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	-1 iò	 	-4 .5 .2	-8 -3 19	13. 13. 14.		39 13 109 8 .705 6
1 175	Bobines Laines .	34	 2 B	.2 AL		25 TS	- - 11 PF	SÉ		30	40	 .7	12969
.3 89	Organs. Trames Grèges Divers	1 . 1 . 2			1.1				.9	40 - 40	_	<u> </u>	30 .330 .4450

UN CHEVAL DE HUSSANDS PRUSSIEMS

Il y a trois ans, figurait sur les contrôles du 3º escadron de hussards prussiens, un cheval gris nommé Gallus, dont l'appétit était proverbial. Par une nuit passée au bivousc, il se détacha et dévora tout seul un sac d'avoine; à peine en restait-il quelques

Quand on s'apereut du méfait, il était retourné à sa place, la mine aussi placide qu'à l'ordinaire, mais il n'y eut qu'une voix dans l'escadron : « C'est Gallus qui a fait le coup ; il en aurait bien mangé deux ! » Une autre fois, en rentrant d'une manœuvre, pendant laquelle son cavalier, un officier, avait largement usé de ses forces, il but à la file cinq seaux entiers.

Gallus ne bornait pas sa gloutonnerie aux aliments ordinaires. Les lussards du 3º escadron se faisaient une fête de le voir lévorer des moincaux, des souris et des rats, le tout mort ou vif. Un jour, à Bonn, on tira une quantité de moineaux qu'on lui présenta s'agitant encore; Gallus les flaira un instant et les avala comme un gourmet sait d'une huitre. Pour les souris et les rats, I procédait de même. D'après la Gazette militaire d'Allemagne, à laquelle sont em-pruntés ces détails, Gallus vit encore et continue à faire la joie des hussards par sa voracité invraisemblable. Ce journal ajoute que des cas de ce genre sont moins rares qu'on pourrait l'imaginer.

L'ELECTRICITÉ DANS LA LOIRE

L'usine de Saint-Victor sur la Loire, d'où partent dans toutes les directions près de quatre-vingts kilomètres de fils portant la lumière et la force électrique, commence à

rendre d'importants services. Déjà, à Saint-Genest-Lerpt, des moteurs électriques sont installés chez les passementiers et font mouvoir les métiers. Saint-Rambert-sur-Loire, Saint-Just-sur-

Loire, Andrézieux, Veauche, Saint-Priest-en-Jarez, La Talandière, Roche-la-Molière, Saint-Genest-Lerpt, ont la lumière électri-

Les fils vont, dit-en, gagner bientôt

SPECTACLES ET CONCERTS

USIQUE MILITAIRE. — Aujourd'hui, de 5 heures à 6 heures, Place Bellecour, concert par le 96 régiment d'infanterle.

1. Royal-Tapage, p. r., Gerin. — 2. Les Trovatelles, ouv. Duprato. — 3. Aimer, boire et chanter, valse, Strauss. — 4. La Reine de Golcorde, fant., Donizetti. — 5. Galop des Cré-

Le soir à 8 h. 1/2, par le 98° régiment d'in-Première partie : 1. P. R., X. — 2. Souvenir de Serquiquy, mazurka, Sellenick. — 3. Coriolan, ouverture, Beethowen. — 4. Charles VI,

fantaisie, Halévy. Deuxième partie; 1. Nuage de Dentelle, valse, J. Klein. — 2. Agram, gavotte, Condamin. 5. — 3. Le Barbier deSéville, fantaisie, Rossini. — 4. Galop Jacquard, musique militaire et chert de cerut Part. litaire et chant de canut, Buot.

USIQUE MILITAIRE A L'EXPOSITION. -USIQUE MILITAIRE A L'EXPOSITION. —
M Concert de 4. h. à 5 h. 1/2, par le 52° régiment d'infanterie.

1. Allegro, X. — 2. Martha, ouv., Flotow. —
3. Le Saut du Doubs, valse, Galerne. — 4. Sigurd, fant., Reyer. — 5. Souvenir d'Automne,
magnet, à matta polle Wettee.

L'ELDORADO.— L'éloquence des chiffres. Voici une statistique intéressante sur les trente premières représentations de Ah! la Gui... la Guillotière! les spectateurs dont ont élevés au nombre de 71.875; on a refusé 15.000 personnes et vendu plus de 10.000 bro-chures. Bref la Revue de l'Eldorado est le plus

grand succès de concert que nous connais-

mazurka, Amette, polka, Wettge.

Ce soir Dimanche à 7 h. 1/4 partie de concert avec Max Morel le chanteur populaire; à 9 heures la Revue.

ONCERT DE L'HORLOGE (cours Lafayette, 145). — Le grand succès de l'Horloge, c'est M. Block, l'inimitable comique, dans ses types de juifs alsaciens; M. Mayol, le pierrot mondain; Mlle Augusta, de Ba-ta-clan; Grasside, la ravissante chanteuse comique de l'Eden; Mlle Rosida, chanteuse créole. Citons encore Mmes Franco, Elvire, Ryant, Vaulini, MM. Béjuy, Duprat, Vallès, comiques. L'orchestre est toujours conduit par M. Rouzant, avec l'autorité qu'on sait. l'autorité qu'on sait. Grand succès de Une Belle-mère en cage,

opérette en un acte. ONCERT-SPECTACLE DE L'EXPOSITION,

— Tous les jours, à 3 h. 112 et à 8 h. 112
deux représentations. Le soir, Tout autour de la Conpole,, grande revue de l'Exposition, par MM. Verdellet et Raoul Cinoh, musique d'Arnaud.

ÉNAGERIE PIANET. — Perrache, cours du Midi, côlé Saône. — Pouvant contenir 3.000 personnes, collection zoologique hors Tous les jours à 3 h. 1/2 et à 9 h. 1/4 du soir,

brillantes représentations.

Le dompteur Pianet, dressage de lions, tigre royal, pauthère noire, léopard, canguars et ours blancs. Apothéose: La danse serpentine au milieu des lions chaque soir. Scène comiau milieu des lions chaque soir. que: Le clown, l'éléphant nain et le singe. Le soir, repas des animaux.

ALLON CAPTIF DE L'EXPOSITION. - De o heures du matin à 11 heures du soir, ascension de jour et de nuit à 300 mètres. — Musée aérotastique. — Concerts. — Photographie. — Buffet. — Projections électriques. —

Ascensions libres. Prix d'entrée 50 cent. - Asceusion 5 francs.

THEATRE CHINOIS (A l'exposition, près du ballon captif. — Tous les jours de 2 h. à 6 h. et de 8 h. à 11 h., chants, danses, accrobatic. — La déclaration de guerre entre Hong-Tuy-Chong, empereur d'Orient et Lah-hi-Phu. empereur d'Occident, grand drame mimé.

DÉCÈS ET FUNÉRAILLES

Premier arrondissement. - Néant. Premier arrondissement. — Néant.

Deuxième arrondissement. — Ep. Marnois, néc Pont, sans profession, 51 ans, Hôtel-Dieu, f. 4 h. — François Payet, cultivateur, 51 ans, Hôtel-Dieu, f. 8 h. — Pierre Desprez, sans profession, 40 ans, rue de la République, 61, f. 10 h. — Pierre Dornon, 1 an et demi, Charité,

Troisième arrondissement. - Julie Billard. 1 mois et demi, rue Villeroy, 73, f. 10 h. — Claudia Feuillat, 4 ans, rue Duphet, 2, f. 2 h. —

1.95 1.25

1.75

1.95

0.85

1.45

0.80

1.80

1.45

2.95

Simonne Galatin, 6 mois, rue Corne-de-Cerf, 51, Simonne Galatin, 6-mois, rue Corne-de-Cerf, 51, f. 4 h. — Jeanne Crespin, saus profession, 69 ans, route d'Hyrieux, 179, f. 3 h. — Antoine Achard, cultivateur, 65 ans, route de Vienne, 206, f. 8 h. — Gaëtan Tafforelli, manœuvre, 58 ans, rue de la Bannière, 7, f. 5 h.

Quatrième arrondissement. — Violly Claude

Machines rotatives Marinoni, 16.000 exemplaires à l'heure. — Moteur à gaz Farra et Cie.

AVIS JUDICIAIRES

VENTES DE FONDS

Mme Françoise Rouelin-Barbu, veuve de M. Blaude Perraud, a vendu son hôtel meublé, rue Mercière, 66, et rue de la Monnaie, 2, Lyon. Récl. en l'étude de M° Muret, notaire, 1, rue Puits-Ga llot. — P.

- Le café-comptoir situé à Ly a, cours Vitton, 80, a été lu. Récl. à M. le directeur Iall de publicité, 9, quai de tetz. — P.

DIVORCES

Au profit de M. Eugène Berlot, 12, rue Volney Lyon-Monplaisir, contre Mme Marie Roumieux, 7, rue des Remparts-d'Ainay. 4 août.

Entre M. Clovis-Auguste Scrrecourt, employé à la Faculté de médecine, à Lyon, rue Passet, 13, et Mme Benoite Antoinard, demourant acluellement 40, route d'Heyrieux, Lyon. Anglès, avoué.

- Au profit de M. Jacques-Antoine Boidoz, employé de commerce, 34, rue Mazenod, Lyon, contre Mme Jeanne Gallet, domiciliée ci-devant à Lyon, avec son mari, et actuellement sans domicile ni résidence connus en France. Bargeon, avoué. - N.

AVIS POUR DETTES

M. Ancoine Arnaud, propriétaire à Vaugneray (Rhône) ne paiera pas les dettes de Mme Madeleine Marnas, son épouse, qui a quitté le domicile conjugal. — P.

SEQUESTRES etdistributions

Me Pondeveaux, avoué à Lyon, 7, rue Neuve, a été nommé séquestre judiciaire de M. Gueytat, employé à Lyon, 38, rue Garibaldi. — M. J.

FORMATIONS DE SOCIÉTÉS

Burdet et Couturier, marbrerie, 3, rue Mazenod, Lyon Capital: 4,500 fr.; durée: 3 ans et 11 mois, à partir du 1er août 1894. — L. R.

ADJUDICATIONS DE TRAVAUX

Génie. — Place de Lyon. -Une adjudication publique aura lieu à Lyon le 28 août 1894, à deux heures de l'aprèsmidi, pour les travaux à exécuter pour la construction de Deux Manèges à la Caserne de la Part-Dieu.

Ces travaux, évalués à la somme de 94,000 fr. seront adjugés en deux lots, savoir: Ler lot. — Terrassements maçonneries, travaux en ciment, converture, charpente, menuiserie, zinguerie et vi-

Montant: 46,100 fr.— Dépôt de garantie: 800 fr.— Cau-tionnement: 2,300 fr.— Delais d'exécution: 50 jours pour les fondations et, le gros œuvre, 35 jours de plus pour

- Ordinairement.

les travaux de parachève-

2º lot .- Fers et fonte (peinture comprise). Montant: 47,600 fr. - Dépôt de ganrantie : 800 fr. — Cautionnement: 2,300 fr. — Délai d'exécution: 75 jours.

Vente aux Enchères Publiques

Par le ministère de M. François Tardy, courtier inscrit près la Bourse de Lyon.

Les mercredi 29 août 1894. deux heures et demie, dans a gare des marchandises P.-L.-M., à Vaise, de 175 balles de SON DE RIZ (environ 10.000 kilog.)
Clauses et conditions de la

vente: Cette vente a lieu à la requête de la Compagnie des Chemins de fer P.-L.-M., conformément à l'article 106 du code de commerce et en vertu de l'autorisation de M. le président du tribunal de commerce de Lyon, en date du vingt-cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-quatorze, enre-

istrée le vingt-deux août. Article 1er. — La vente aura lieu au comptant, sans

escompte. Art. 2. — Les acheteurs pouvant se rendre préalable-ment compte de la qualité de la marchandise, aucune réclamation ne sera admise après l'adjudication pour quelle cause que ce soit.

Art. 3. — Les acheteurs se

ront tenus de prendre livraison de leur marchandise dans un délai de 48 heures. chères, à raison de 3 0/0. se ront à la charge des adjudi-

NOTA. - S'adresser, pour renseignements, à la gare des marchandises Lyon-Vaise, ou à M. F. Tardy, courtier inscrit; bureau, 15, rue Puits-

EMPLOIS

Homme instruit, 26 ans, connaissant à fond le français, donnerait des lecons de langue française, littérature et iences naturelles. S'adr. à M. Au, bureau du journal.

On demande une apprentie modiste. Ecrire au bureau du ournal, M. P. C., nº 405.

OBJETS PERDUS

Perdu bijou, du quartier la Croix-des-Romans à ndarmerie. *Broche* or,ornée petites pierres blanches. Prière remettre contre récompense à commissaire de po-lice à Crest (Drôme).

ASSOCIATIONS Commandites, Prêts

Prêts sur billets. — S'adr. Grandin et C^e, à Antibes.

Employé intéressé est demandé avec 8 ou 10,000 francs pour donner extension à imprimerie en pleine voie de développement et de prospérité. — S'adr. au bureau du journal, nº 0998.

8 à 10.000 francs sont de mandés pour exploiter inven-tion mécanique (élévateur) reau du journal.

LOCATIONS

A louer, à Charbonnières Propriété d'agrément et de rapport. Vignes, arbres fruitiers, etc. 12 pièces. Logement pour jardinier, écurie et remise. S'adr. propriété Pilote, au bois de l'Étoile, Charbonnières.

A lover au 1et, beiles piè ces 3 fenêtres, sur rue de la République, alcève, cabinet toilette; grand vestibule, très indépendante pouvant servir de bureau, pied-à-terre. On louerait également en garnis. Prendre l'adresse café Gonnard, coin rue Ferrandière et Palais-Grillet.

A louer au 11 mai 1895, a lacon, un Magasin horloge rie-bijouterie, 30, ruc Franche, avec agencement intérieur. Pour visiter, s'adr. à Me Lespinasse, notaire à Mâ-

FONDS

ou immeubles à vendre

A céder externat de jeunes gens, situé dans un des beaux quartiers de Lyon. - Position assurée. — S'adr. au bureau du journal, nº 185.

vétérinaire dans vius de 65,000 habitants, Installation unique dans la région. Ecrire P. Logerotte, poste rest., Beaune

A vendre, à une heure de Lyon, sur la hauteur, grande et belle propriété de rapport et d'agrément, habitation de maître et dépendances, clos tricoteuse en très bon état. de 15 hectares, parc anglais, vignes et prairies, ombrages | 1er, à Mlle MARIA. On demande placier confirie, Col. q. des Célestins, 12.

Vignes et plantes, omblages séculaires, eaux abondantes, vue superbe, bon rapport.

Prix à débattre. MM. Ballay et Béroujon, place des Ter-

> A céder, cause décès, fonds tailleur civil et militaire ancien et réputé, 20 années d'existence, affaires prouvées. S'adr. bureau du Nouveau Lyon, V. S., nº 026.

A vendre aux enchères, le Ain), comprenant château et dépendances, sources, prés, vignes, forêts, appartenant à Mine Jullien, née de Cham-

pollon. On peut traiter à l'amiable avant le jour de la vente.
S'adresser à Mme Jullien, à
La Combe, ou à Me Boissonnet, notaire à Saint-Jean-leVieux (Ain).

A vendre, à Neuville-sur-Saône, grande maison d'ha-bitation bourgeoise pouvant servir également à une industrie, pensionnat, maison de convalescence ou autres. Jardin avec salle d'ombrage,

tromper:

mode d'action.

A vendre ou à louer une Belle Propriété située route de Grenoble, sur la hauteur, devant donner de gros béné-fices. S'adr. à M. Laur, bugeoise 14 pièces, une pièce d'eau de la Compagnie, salle d'ombrage, 4.000 mètres de terrain tout en rapport, maison de jardinier, etc. Prix modéré. S'adr. bureau du journal, sous le nº 157.

> A vendre, près Bourg (Ain), vaste et solide maison bourgeoise neuve, avec clos, belle et salubre situation. Occasion. M. Textor, Jasseron

A vendre ou à louer, à Saint-Julien-de-Jonzy, S.-et-L. (ligne de Roanne à Paray-le-Monial), à 4 heures de Lyon, altitude 450 metres, jolie maison bourgeoise, meublée ou non, 5 à 10 pièces, avec jar-din. Prix modéré. Bon air, vie à bon marché. On fournirait cheval et voiture. S'a-

dresser de suite au bureau ou à Mme Laurent, à St-Juliende-Jonzy.

OBJETS MOBILIERS

à vendre ou échanger Bonne occasion. A vendre

bureau-ministre noyer ciré, long. 1 m. 50, larg. 0.90. Prix, 180 fr. S'adr. M.; Sommet, 28, rue Bugcaud. A vendre, caves et tonneaux

de plusieurs dimensions, en bon élat. Chatain, a C.F. (Khone). Jeune patit singe privé à

vendre. S'adr. rue Saint-Georges, 98, de 10 h. à 1 h. et de 6 à 8 h. A vendre d'occasion une S'adr. rue Montebello, 5, au

On demande à acheter bi cyclette d'occasion pneumatique. Indiquer la marque et le prix. Ler. A. B., 15, poste restante, Lyon-Vaise.

Foin de première qualité à vendre. S'adresser à M. Ch. bureau du journal, nº 0029.

On désire acheter un Hamerless d'occasion, calibre 12. 9 septembre 1894, la propriété S'adr. à M. F. S., bureau du de la Combe, à Jujurieux journal, nº 0943.

On demande a acheter bon chien de chasse de trois ans, dressé spécialement pour le poil et la plume. S'adr. à M. S., bur. du journal, nº 0940.

DIVERS

A louer chasse de 161 hectares, à Ambérieux-en-Dombes (Ain). S'adresser, pour tous renseignements, à M. Pommerel, régisseur à Saint-Trivier-sur-Moignans (Ain).

On demande représentant écurie et remise. Superficie à la commission pour visiter en viron 3.500 m. carrés clos de murs. S'adr. à M. Dœuvre, et épiciers, article facile à planégociant en vins, à Neuville-82, rue Quincampoix, Paris.

vins de Champagne. Uno maison sérieuse demande un hon agent pour Lyon à la commission, pouvant intro-duire des affaires sures. Bonnes conditions. Ecr. avec références à C. D. B. 48, poste restante, Reims.

Rhums. Réprésentant sérieux pour le gros, demandé par maison honorable. S'adr. K. K. O, poste restante, Bordeaux-Chartrons.

A vendre, Setter-Gordon, P. S. 18, arrête, S'adr. à M. Aulard, à Verjon, près Coligny (Ain).

On demande petite vache breronne ou suisse. S'adr. villa Beau-Séjour, Sainte-Foy-

On demande à acheter un chien d'arrêt robuste, nez et dressage parfaits. M. Serge, 19, rue Royale, Lyon.

Chasse. Parts à céder. Prix: 100 fr. 500 hect., três giboy. lièvres, perdreaux. Droit à 2 fusils, garde, meute, à la disposition du chasseur, près gare Crémieu. Pour renseigne-ments, Himbert, rue Neuve, 16, Lyon.

Représentants ou voya-geurs demandés pour vins t spiritueux par maison Frasson, de Romanèche-Thoins (S.-ct-L.). Superbes conditions, mais les plus sérieuses références sont existant. Liguis particulières de ma-

taires. Prix très modérés. S'adr. au burcau du journal, nº 027. Leçons de Français à des rix excessivement modérés.

3'adresser à M. O., bureau du journal. **FABRIQUE DE COURONNES**

FUGIER-BRETON

Mortuaires

1, Avenue de l'Archeveché Atelier : rue des Prêtres

LYON Gros et détail

Maison de Convalescence

Pension bourgeoise Soins et traitement de famille à des prix très modérés Appartements à louer meublés

10, Chemin Saint-Maximin LYON-MONPLAISIR Passage du tramway de

Montchat à l'entrée du che-23 ANNÉE RÉGIE D'IMMEUBLES

Ventes, Locations et Assurances BARBIER

52. c. Richard-Vitton, 52 MONTCHAT-LYON Cabinet tous les jours de 2 heures à 6 heures

17. Rue Centrale, 17

4, pl. Saint-Nizier, en face l'église, Lyon, Estrée 43, rue Saint-Côme Afin d'en faciliter le complet éconlement, Stock restant,

vendu à rien! Aperçu: CHEMISES shirting fort, feston, valeur 3.90.

PANTALONS shirting, feston, valeur 2.95. . . TAIES shirting, festonnées, valeur 3.95 TOILES pour draps, 100 cent., valeur 1.40 SERVIETTES nid d'abeilles chiffrées, valeur 6.95 RONDELETTES, le mètre, valeur 0.55.

C'est la Fin

LIQUIDATION DU STOCK INCENDIÉ

CHEMISES homines, travail, valeur 2,25.
RIDEAUX guipure, 50 0/0, depuis
FLANELLE blanche, 50 0/0, depuis. CHEMISES flanelle mixte, valeur 5.50. BAS coton noir, grand teint, valeur 1.25. .. CHAUSSETTES coton écru, valeur 0.95 . . . CHAUSSETTES coton couleur, valeur 0.95 . . . MOUCHOIRS pur fil détériorés, val. 6 à 8 fr. la douzaine GILETS-CAMISOLES flanelle, valeur 2,95.

GILETS CHASSE pure laine, valeur 9 fr 3.000 TABLIERS pekin, 50, 55, 60, valeur 2.95. 1.500 JERSEYS, été et hiver, à



DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ LYON.-Place Jacobins, 9 (ENTRE-SOL). - LYON 000000000000

Papiers peints

DANS TOUS LES GENRES

7, Rue de l'Hotel-de-Ville, 7

En face la Société Lyonnaise, près les Terreaux Décorations, Tentures de tous styles. - Baguettes, Rosace Paravents et Devants de Cheminée

LECTEURS N'achetez pas vos VÉTEMENTS avant d'avoir visité le

66, c. Liberté, r. Bassé-du-Port-au-Bois, 17

car il est le seul pouvant donner un magnifique 29.5 (

Exposition internationales de Bruxelles 1893: Médaille d'or

Livraison des Commandes en 6 heures

Nouveau traitement rationnel des maladies chroniques par l'eau et l'hygiène naturelle

Renseignements et prospectus franco 30 cent. Institution Kneipp de France, 25, quai de Bondy, Lyon. Directeur

HORLOGERIE A. ERKERT

marbre et bronze, dep. 50 f.
20 f. Pendules marb. et tabl. argent

Montres spéciales pour alpinistes, mécaniciens, médecins, etc.

MANIOC ROUSSET Potage préparé au suc de viandes et légumes

Reconstituant, Digestible, Nutritif Ce potage, le plus riche en matières assimilables, est articulièrement recommandable aux anémiques, aux convalescents, aux dyspeptiques et aux enfants, à

usage desquels il peut se préparer au lait. L'absence de graisse dans ce produit le rend précieux pour les malades des intestins. Il est toujours sup-porté par les malades qui rejettent les aliments les plus egers.

PREPARATION: Jeter en pluie une cuillerée de

Manioc dans une verrée d'eau bouillante salée et continuer l'ébulition de 8 à 10 minutes ; préparé ainsi, aucun potage nourrissant ne peut être comparé au MANIOG ROUSSET, pour la digestibilité.

2 fr. la boîte de 15 potages ROUSSET, 4, r. des Archers, pr. la pl. des Célestins, LYON

LONDREG — 177, Leadenhall-Street, et 25, CockSpur-Street — LONDRES

Vapeurs

DATES DE DÉPART Pour Bombay et Karrachee

Tonnes | Londres

Brindisi

6 septembre 16 Pour Calcutta, Madras et Ceylan Londres Mirzamore...... 3.913 31 août.

Pour l'Australie, Nouvelle-Zélande et Tasmanie

Par Brindisi Londres Oceana.....

 Australia
 6.901
 17 octobre.

 Massilia
 4.918
 25
 »

 Himalaya
 5.898
 9 novembre.

PETER ROBINSON, OXFORD STREET, LONDRES

Manteaux de voyage, dernières nouveauiés ulsters (parlessus), dessins de choix, avec manteau pouvant se détacher, 52 fr. 50; manteaux Golf en drap nouveau, à revers tartan, à la mode, 19 fr. 50 à 78 fr. 75; le Machintosh de la saison, en draps imperméables éprouvés, avec manteau pouvant se détacher, 26 fr. 25.

S'adresser au Bureau du Journal

7, PLACE DES TERREAUX, 7

Que les femmes ont de curicux malaises.

L'ÉBÉNISTE DE LA RUE DU BŒUF 121 Ah! très bien! Ainsi ce genre d'indisposition se termine par des larmes?

Est-ce que nous connaissons les migraines, nous autres hommes !.., Enfin ! tout est pour le mieux. Ne t'avise pas, surtout, de tomber malade! Et après avoir déposé un nouveau baiser sur le front de Cécile, il prit congé de la

jeune fille et s'en alla, tout rasséréné. Huit jours s'écoulèrent sans qu'André et Cécile eussent voulu sortir. Il semblait qu'un lien mystérieux les unit et imprimât à leurs actes d'identiques pensées. En ces huits jours, loin de s'affaiblir, l'a-

mour des deux jeunes gens avait augmenté

d'intensité. Mais, s'il était sans but, sans es-

poir chez André, au contraire celui de Cécile, maintenant parfaitement déterminé, savait de quelle façon éclore. C'est qu'en ces huit jours, la jeune fille, tout en se laissant aller à ce sentiment, avait profondément réfléchi.

C'était une petite personne d'esprit pratique que mademoiselle Cécile Bastard. Si, subissant la loi de son sexe, elle éprouvait certaines faiblesses, la jeune fille ne s'y abandonnait pas entièrement et cherchait de suite le meilleur moyen de concilier ses désirs au mieux de ses intérêts. Elle avait donc résléchi eu ces huit jours et

sérieusement sondé son cœur. Séduite, charmée, à la première vue, par

LE NOUVEAU LYON cet étranger, ce jeune ouvrier, d'un monde si opposé au sien, d'une instruction et peut-être d'une éducation dissemblables de celles qu'elle avait reçues. Cécile s'était vue obligée de constater l'augmentation. rapidement progressive de ce charme.

augmentée de suite après son départ du magasin, le trouble de son âme, la souffrance de tout son être. Un bouleversement si complet et subitement accompli était-ce donc de l'amour? C'est cette question, de toute importance

Elle ne pouvait nier l'émotion de son cœur.

pour elle, que la jeune fille avait voulu résoudre en ces huit jours de réflexion. Oui, c'était de l'amour, ce trouble, cette

Oui, c'était de l'amour cette modification de tout son être, car, en ces huit jours, la douleur avait été croissant et l'émotion plus violente à toutes minutes. Et ce matin du huitième jour, Cécile Bas-

ta, d pouvait s'écrier, sans crainte de se

- Oni, j'aime André!... Il sera mon mari. Cette constatation dument faite, la jeune fille n'avait plus qu'à résléchir au meilleur

ment capitonné, la tête renversée au dos du siège, les mains croisées, les yeux levés au plafond, noyés dans un vague regard, Cécile s'entretenait avec le fiancé de son choix.

Enfouie dans un petit fauteuil bas, molle-

L'EBENISTE DE LA RUE DU BŒUF 123

Il était là devant elle, timide, irrésolu, balbutiant, mais splendidement beau, de sa fraicheur juvenile et de son air quasi enfantin, malgré l'énergie de ses magnifiques yeux. Et, elle le dominait de toute sa hauteur de grande personne, commandant du seul geste, menacant de bout de son doigt mignon lançant à tout son être effaré cette suprême exclamamation, perlant au travers da ses lèvres roses - André je t'aime!

Et elle le voyait défaillir, prêt à mourir de de bonheur. Et c'est elle, toute virile quoique femme qui soutenait ce fiancé adoré, mais si intimidé.

Cécile avait justement raisonné sur leurs deux situations. La jeune fille s'était dit, avec logique, que jamis cet ouvrier n'aurait la pensée de ten-

ter, le premier, un rapprochement entre elle Ce n'est pas que Cécile fut ignorante de de l'impression produite par elle sur ce jeune homme. Bien au contraire, tous les détails de cette première et unique entrevue lui était revenus, parfaitement nets à l'esprit, et, après les avoir scrupuleusement aualysés l'un après l'un après l'autre, la jeune fille s'était convaincue que l'impression produite par elle sur André n'avait point un caractère purement

De celà Cécile était absolument certaine, par une étrange intuition fémiuine. Mais, si grand qu'était cet amour du jeune

banal.

L'ouvrier l'aimait.

LE NOUVEAU LYON 124

homme, ce dernier n'aurait jamais assez de puissance sur lui pour oser le déclarer. André an contraire, devait regarder avec terreur la distance le séparant de Cécile, et constatér avec désespoir l'impossibilité de la

Et alors une pensée était venue à l'esprit de notre héroïne, pensée qui la charmait et l'énivrait de bonheur.

- Je conquiererai mon mari, s'était-elle C'est aux meilleurs moyens d'opérer celle conquête que révait Cécile Bastard, délicieus

sement pelotonnée dans son fauteuil.

Elle se leva enfin, souriante, la figure éclairée d'une sorte de joie mutine. et sonna la femme de chambre. Le temps que mit celle-ci à venir, la jeune fille alla se camper devant une glace, et murmura, en rajustant quelques boucles de sa chevelure. - Oh! je veux être belle!

Cécile se fit habiller: en prenant tous les

soins inimaginables de coquetterie. Vraiment, c'était chose bien inutile. La fille du député était si jolie, et fraîche d'une adorable jeunesse, que des soins artificiels de toilette ne pouvaient ajouter à la perfection de son être, Mais, quelle femme, le cœur amoureux, se contente de sa parure naturelle. Cécile voulait éblouir André! Avait-elle

besoin d'user d'artifices pour entraîner le

malheureux garçon?
Sa toile a imminée, elle se considéra une dernière dis dans sa psychée, se sourit

Quatrième arrondissement. — Violly Claude doreur, 47 ans, petite rue d'Enfer, 4, f. 8 h. — Mercier Antoine, tisseur, 80 ans, rue J. Soulary 1, f. 2 h. — Carry Joseph, tisseur, 78 ans, rue d'Isly, 4, f. 4 h.

Cinquième arrondissement. — Bonny Nicolas, ancien négociant, 73 ans, ch. des Grandes-Terres, 69-71, f. 6 h.

Sixième arrondissement. — Pion Marie, 2 mois, cours Vitton, 16, f. 6 h. — Chevalier Fleury, 15 mois, rue Vauban, 103, f. 10 h.— Krucker Joseph, cafetier, 39 ans, av. de Saxe, 132, f. 2 h. — Basset Serge, 4 mois, cours Morand, 11, f. 8 h. — Bernard Etienne, 10 mois, rue Bugeaud, 78, f. 4 h. — Chautens Marius. 3 mois, place Morand, 15, f. 5 h. Le Gérant : JEAN DESMEURS. Imprimerie et stéréotypie du Nouveau Lyon, 7, place des Terreaux et 2, rue Valfenière

MÉTHODE KNEIPP

L'Echo Kneipp, revue bi-mensuelle : 6 fr. par an.

SPECIALITÉ --- 7, Quai des Célestins. 7 --- SPÉCIALITÉ Remontoir nickel, dep. 121. Garnitures de cheminées

50 f. et à sonnerie, depuis 25 f Horlogerie garantie de 1 à 5 ans. --- Pièces riches extra